5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.857

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 1er DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

Annonces dernière page (dix col. en 6)	La ligne 1f 75	Faits Divers (sept col. en 7)	La ligne 7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces à Bordeaux : Bureaux du Journal, 8, rue de Cheverus.
à Paris : Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après. — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6fr »	11fr »	22fr »
Autres départements et Colonies	6 50	12 »	24 »
Etranger (Union Postale)	9 »	18 »	36 »
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

A PARIS

Le général de Sailly remet la croix de guerre à Mlle Emilienne Moreau, l'héroïne de Loos
Photo d'« EXCELSIOR »

Saurons-nous agir ?

Il ne faut point essayer de nous tromper nous-mêmes. La politique de l'autruche ne présente que des dangers. Regardons en face les événements et constatons que la situation dans les Balkans est loin de s'améliorer. Sans doute l'armée serbe n'est pas détruite. Mais après une admirable résistance elle a dû se replier dans les montagnes d'Albanie pour attendre l'occasion favorable d'une nouvelle offensive. Le gros des troupes est coupé des détachements qui, dans la région de Kronjevo et au sud de Prilep, combattent contre les Bulgares. Ces détachements pourront-ils se souder aux colonnes franco-anglaises ? Nous voulons encore l'espérer. Mais même si cette concentration si désirable peut se réaliser, l'armée du général Sarrail n'en aura pas moins à surmonter d'inquiétantes difficultés. Les Austro-Allemands et les Bulgares, qui sont au nombre d'au moins 500,000 hommes, porteront évidemment leur effort principal contre le corps expéditionnaire, dont l'effectif ne dépasse pas 150,000 hommes. Malgré leur supériorité numérique, nos ennemis ne viendront pas aisément à Salonique. Ils devront manœuvrer dans un pays montagneux, où l'unique voie ferrée aura été préalablement détruite. Les tempêtes de neige et le froid rigoureux qu'on nous signale gêneront aussi leurs opérations. Mais enfin ils seront en position d'offensive. Si nous réussissons à les arrêter, à les contenir à quelque distance du grand port de la mer Egée, c'est tout ce que nous pouvons espérer.

La situation, sans être désespérée, est donc grave. Nous récoltons, hélas ! ce qu'ont semé nos indécisions, nos retards, notre imprévoyance ! Il est temps de réparer nos erreurs et nos fautes.

Pour que la sécurité même de notre armée d'Orient ne soit pas compromise, pour que nous n'allions pas à un véritable désastre, il faut que nous soyons à l'abri d'une trahison possible de la Grèce, que nous n'ayons point à redouter une agression de l'armée hellénique. Notre gouvernement a bien aperçu le péril. Il a demandé à Athènes des garanties. Si nous en croyons les dépêches publiées, ces garanties n'ont rien d'excessif. Il suffirait, pour donner satisfaction à la Note des alliés, de ne pas laisser sur les hauteurs qui commandent Salonique les divisions grecques qui y sont concentrées comme une menace permanente; puis de nous assurer la libre disposition du port et des voies d'accès; enfin de nous laisser la police des eaux territoriales grecques pour que les sous-marins allemands ne puissent continuer à se ravitailler impunément à Corfou, en Crète et dans les autres îles.

Même si le roi Constantin s'engageait nettement à nous donner entière satisfaction, il serait sage de conserver quelque méfiance. Le souverain qui a interprété comme il l'a fait le traité avec la Serbie, qui a violé délibérément la Constitution dont il était le gardien, ne saurait prétendre que sa parole ait une autorité décisive. Or, nous n'avons même pas, à l'heure où j'écris ces lignes, des engagements formels et précis du gouvernement grec. On nous dit simplement que la Note remise aux représentants des puissances alliées est considérée « *comme une voie ouverte à la situation attendue* ». Et on ajoute : « Les pourparlers continuent. »

Une fois encore, ne nous berce-t-on pas de bonnes paroles pour gagner du temps ? Si les Austro-Allemands et les Bulgares arrivent à la frontière grecque, le roi Constantin, jusqu'ici l'auxiliaire zélé de son beau-frère l'empereur Guillaume, ne fera-t-il pas volte-face : « Je ne veux pas avoir le sort de la Belgique et de la Serbie. Je marche avec les vainqueurs ? »

Nous ne devons plus nous contenter de mots gracieux et d'aimables promesses. Il nous faut des actes. Des renseignements personnels, très sûrs, montrent qu'à Salonique, dans la vie quotidienne, il y a un désaccord perpétuel entre les paroles et les actes. On ne cherche qu'à nous être utile et agréable, proclame-t-on. Mais ce terrain, concédé hier, est aujourd'hui gardé par des sentinelles. Subitement il est devenu indispensable à l'état-major grec. La douane étale sur les appontements des monceaux de colis qui, par un fâcheux hasard, empêchent la circulation de nos voitures. Nous voulons installer des hôpitaux à terre. Comme on regrette de ne pouvoir nous satisfaire ! Mais si nous allions importer en Grèce des maladies contagieuses ! Ainsi du reste.

Eh bien ! il est urgent que les gouvernements anglais et français parlent assez fermement pour obtenir enfin des garanties sérieuses et efficaces. Nous sommes alliés à Salonique sur l'appel de la Grèce. Nous entendons y avoir une entière liberté d'action.

Mais demeurer à Salonique, nous y maintenir, n'est point suffisant. Nous ne sommes pas alliés à Salonique pour occuper simplement le port et la ville. Nous avons voulu y organiser une base d'opérations. Il s'agit maintenant de combiner ces opérations militaires qui rétabliront dans les Balkans notre prestige et imposeront aux neutres hésitants le respect de notre force.

Charles CHAUMET.

L'INFIRMIÈRE

A mon vieil ami Auguste Rodin

Si j'étais le sculpteur chargé de la statue
Sur commande du Genre humain,
Je ne restreindrais pas à l'opprobre germain
La honte qu'elle perpétue.

Réaliste pieux j'étendrais sur le flanc,
Dans sa pose déracinée
Et le geste de sa candeur d'assassinée,
L'infirmière au tablier blanc.

Point de nom ni de date. A quoi bon ? Tout [la nomme,
Tout fixe l'année et le lieu
Où dans l'œuvre qui met le Méchant face à [Dieu
La limite du mal fut atteinte par l'homme.

Ici dort le secret qu'on ne révèle pas,
La tare de famille infâme [femme;
Qui fait monter le rouge à tous les fils de
Enfants, par pitié, parlez bas !

Oui, de ce marbre noir qui convient à la stèle
Le silence seul parle clair,
Et pas un Allemand, fût-il Gœthe ou Schiller,
N'oserait passer devant elle.

Emile BERGERAT.

TROIS CIGARES
vendus pour la Croix-Rouge

Zurich, 30 novembre. — Sous le titre « Ce que valent les cadeaux des souverains », le « Vorwaerts » conte un épisode typique d'une grande fête de bienfaisance au bénéfice de la Croix-Rouge britannique.

Au cours de la kermesse de Nelly, le commandant du paquebot anglais « Teutonic » mit aux enchères trois cigares qui lui avaient été donnés en cadeau, l'un par le roi Edouard VII, un autre par le duc d'Edinbourg, et le troisième par le kaiser. Ces trois cigares ont atteint le prix de 23 livres sterling, c'est-à-dire 575 fr.

Protectionnisme Intellectuel et Littéraire
(Suite et Fin)

Entre les idéologues et les bâtisseurs de systèmes métaphysiques boches dont nous nous sommes occupés précédemment, entre les Kant, les Hegel, les Fitche, les Schelling d'une part et les écrivains d'imagination d'autre part, des philosophes comme Schopenhauer et Nietzsche, individualistes et pessimistes fournissent une transition naturelle. Pourris de littérature, ils ont eu sur les littératures étrangères une influence pernicieuse, en tout cas inutile. On peut constater qu'en France, les schopenhauériens ont été presque tous des ratés et des imbéciles. Quant aux nietzschéens et aux nietzschéennes... Ah ! Seigneur, nous a-t-on assez *bourré le crâne* (comme disent nos poilus) de *Zarathustra* et de *Humain, trop humain !* Considérable fut à coup sûr la part de snobisme qui entrait dans l'admiration professée par nombre de petits jeunes gens et de suaves perruches pour Nietzsche. Constatation rassurante : s'il était de mode d'acheter les œuvres de cet auteur et les laisser traîner chez soi aux bonnes places, on l'a lu infiniment peu... Je comprends cela : mieux valait encore danser le tango ou flirter dans les salons littéraires; c'était plus drôle et à peine plus sot, mais, en revanche, on ne saurait contester que Schopenhauer ait introduit chez nous un anarchisme de pensée qui a fleuri, malgré la leçon de 1870, jusqu'aux environs de 1914.

⁂

Restent donc les écrivains purement imaginatifs, ceux dont on nous a dit que « la recherche exclusive du beau les rendait citoyens du monde ». En vérité, qu'ils sont peu, en Allemagne, ces représentants de l'Art éternel ! Y a-t-il tout à fait de leur faute ? Il se peut qu'une part de leur échec réside dans l'outil même dont ils ont usé, dans cette terrible langue allemande, puissante peut-être, mais rauque, mais barbare, avec ses interminables mots composés et ses phrases qui se déroulent selon une ordonnance monotone et stricte, — quasi militaire ou, pour mieux dire, caporalisée.

A cause de l'effroyable anarchie subie par l'Allemagne jusqu'au début du dix-huitième siècle, nous ne pouvons guère nommer que des écrivains aussi médiocres et obscurs que Martin Opitz, Fleming, Logau, — les plus illustres ! Mais ceci a l'avantage de nous faire remarquer que l'époque où ces pauvres hères balbutiaient était celle où Racine, Molière, Pascal, Lafontaine et Bossuet donnaient leurs chefs-d'œuvre au monde... Rapprochement qui ne saurait rien avoir de flatteur pour l'orgueil tudesque.

Le fondateur de l'Etat prussien, Frédéric II, après s'être fabriqué une cour, une armée, une diplomatie, se dit qu'une pensée et une littérature prussiennes ne seraient peut-être pas trop; et il songea à Voltaire pour organiser cette tentative.

Hélas ! cela marcha très mal, et quand l'aventure eut fini comme l'on sait, Frédéric dut mettre seul en valeur les maigres ressources littéraires de son royaume.

Ce fut en ce temps-là que Klopstock se vit affubler pompeusement du titre de poète national. Or, je défie quiconque de lire aujourd'hui sa *Messiade*, ou même une de ces odes pour lesquelles la tendre Charlotte et le jeune Werther lui octroient (l'amour est aveugle) l'épithète de divin (!) dans un opéra fameux...

Il est vrai que l'opéra est un opéra-comique...

Souvenons-nous pourtant, et sans rire, que ce kakométromane est l'inventeur du « bon citoyen allemand », dont tant de romantiques nous ont célébré les vertus : de ce tendre personnage qui fume sous les tilleuls lunaires d'énormes pipes de porcelaine, et qui pleure en écoutant des jeunes filles roucouler des lieder nationaux à leur ferêtre... Ah ! le bon, le brave citoyen allemand !... A cela, qu'avons-nous, nous Français, à répliquer, sinon des mots comme : Bazeilles, Forbach, Louvain, Reims ?

Voici trois contemporains de Klopstock : l'ennuyeux Herder, le pion Lessing et Wieland. Ce dernier est parfois lisible; pourquoi ? Encore un qui fut nourri de la moelle des nôtres. On pourrait dire de son style ce que les aviateurs boches gravent sur leurs fléchettes : « Invention française, fabrication allemande. »

⁂

Qu'est-ce donc qui demeure de toute cette littérature, dont l'aveuglement romantique puis le pédantisme universitaire nous avaient exalté les mérites ? Du haut de la montagne où vaticinait Zarathustra, nous pensions apercevoir des plaines fertiles... Finalement, nous ne voyons qu'un désert, — un désert où cependant se dressent deux colonnes, — deux colonnes sur lesquelles sont inscrits deux noms : Gœthe et Henri Heine.

Quand il s'agit d'un poète de réputation mondiale on ne saurait séparer tout à fait l'œuvre de l'homme, et il faut bien avouer que l'Olympien de Weimar, qui fut en somme un « arriviste » et un « parfait bourgeois », au sens le plus clair de ces vilains mots, montre assez piètre figure à côté de ce Byron, au nom duquel Musset accolle le sien. Mais laissons cela. Il serait injuste de déprécier son génie, de même qu'il serait oiseux et maladroit de discuter la préparation guerrière de l'Allemagne ou de l'efficacité du 420.

Poussons la condescendance jusqu'à déplorer que l'œuvre de leur à peu près unique grand homme ne soit guère connue des nôtres que par le souvenir peu radieux de quelques « explications » de la *Campagne en France*, à l'occasion du bachot, et par deux contestables livrets d'opéra. Les *Entretiens avec Eckermann* et quelques pages de *Poésie et Vérité* méritent un meilleur sort, même chez nous, auprès d'une élite intellectuelle... Mais, en ce qui concerne la foule, ou le grand public, pour nous autres latins, une œuvre n'a d'intérêt qu'autant qu'elle s'inspire de la tradition gréco-romaine, et qu'elle la continue. Or tandis que l'*Iphigénie* de Racine, par un tour de force qui est tout le miracle français, demeure la vierge d'Euripide sous ses habits de princesse « Louis-XIV », la malheureuse que Gœthe est allé chercher en Tauride pour la conduire en grande pompe sous les saules de Weimar devient sinistrement une jeune Allemande, moitié Grœtchen, moitié Charlotte. L'adaptation du génie germanique au génie antique est impossible, puisque Gœthe lui-même y a échoué. Tel qu'il est, cependant, son effort suffit pour le ranger au nombre de ceux qui ont aimé le meilleur de la pensée humaine; *il a entrevu la beauté classique*; s'il n'a pu la réaliser, lui Allemand, en Allemagne, c'est pour les raisons mêmes qui font que les lauriers d'Attique ne sauraient pousser en Poméranie... Pour le reste, sa gloire reste indépendante de la muflerie de sa descendance spirituelle...

Et Heine, que j'allais oublier !... C'est qu'on est tellement peu tenté de penser à lui, à propos de poètes allemands et de poésie allemande ! Celui-ci est un fantaisiste profond et charmant, souvent très voisin de notre Musset... Je ne sais et ne veux savoir si son amitié pour la France ne fut pas quelque peu intéressée; c'en est assez que sa haine de l'Allemagne et surtout de la Prusse ait été d'une merveilleuse et sanglante sincérité. En tout cas, ce que nous aimons dans ses œuvres, ce sont l'ironie et le lyrisme savamment unis et dosés, c'est la mesure, l'harmonie, ce sont en somme des qualités éminemment françaises...

Et puis, n'est-ce pas, nous pouvons lire *l'Intermezzo* et *les Reisebilder*, traduits en français par lui-même, et en un français délicieux, pur, sans tache, et sans bavures... Au fait, peut-être n'imposa-t-il à son imagination et à sa pensée une forme allemande que pour être mieux compris et porter des coups plus sensibles dans cette Prusse qu'il détestait si fort, et dont, devenu l'hôte de la France, il se proclamait orgueilleusement et joyeusement « libéré ».

CH. DERENNES.

VILENIE

Quand nous disons que l'âme allemande est un cloaque de boue, nous parlons « sans haine et sans crainte »; nous ne pourrions pas nous exprimer autrement si le hasard nous avait fait naître en pays neutre. Il ne se passe pas de jour qu'un fait authentique, avéré, parfois même glorifié, ne vienne éclairer la bassesse congénitale de nos ennemis. A les collectionner on forme le manuel de l'ignominie humaine. Jugez de ces deux derniers traits.

La vague d'indignation qui déferle sur le monde au lendemain de l'assassinat de miss Cavell a provoqué un vif émoi en Allemagne. Entendez qu'elle ne s'accuse pas, qu'elle ne s'excuse pas. Elle proclame simplement que ce vil assassinat a été « une faute psychologique ». Elle a ameuté le monde contre les Germains. Et cela seul est regrettable.

Il importe peu que cette vaillante et douce infirmière ait trouvé un odieux châtiment pour une faute toute de noblesse et de dévouement, comme l'avait été sa vie entière. Le crime allemand ne fait pas la honte : c'est l'effet produit que les Boches déplorent. L'assassinat est fâcheux par la réprobation qu'il soulève. La faute ne commence qu'à l'impression désastreuse. L'exécution de miss Cavell est plus qu'un forfait, c'est une bêtise. Méditez cette mentalité d'apache.

Autre vilenie. Le cirque Schumann a monté à Berlin une grande pantomime sur la guerre pour laquelle il fallait quatre cents figurants. On les a trouvés malaisément à Berlin. Alors l'impresario a demandé à l'autorité militaire de mettre à sa disposition des centaines de prisonniers de guerre français, russes et belges. On s'empressa de déférer à ce désir. Le journal danois l'« Aftenblad », qui nous donne ces détails, ajoute :

« La pièce contient un grand nombre de scènes de batailles, qui représentent soi-disant des incidents de la guerre actuelle, et naturellement se terminent dans la gloire de l'Allemagne, à la grande douleur, dit le journal, des prisonniers d'emprunt, dont les propres uniformes, souillés par les combats, sont probablement regardés comme ajoutant encore l'aspect de la réalité à cette démonstration allemande. »

Il nous souvient qu'un comité organisateur d'une cavalcade, à Bordeaux, ayant demandé un jour à l'autorité militaire de lui prêter des soldats pour la figuration historique, avait essuyé un refus fort net. Les soldats ne sont pas des cabotins, répondit-on au comité. S'il entre dans ce refus une part de scrupule légitime, que dire de cet adversaire qui fait collaborer des prisonniers de guerre à une exhibition de cirque sous leur uniforme ?...

Il n'y a pas seulement là une absence de sens moral, de délicatesse élémentaire, de pudeur. Ce rayon n'existe pas en Allemagne. Mais ce peuple de guerriers professionnels, cette nation armée et casquée pourrait avoir un vague respect de l'honneur du soldat ? Il n'en est rien.

L'officier attache ses hommes à leurs batteries; il les saoule pour les jeter à l'assaut, il les larde à la baïonnette et les abat à coups de revolver s'ils reculent. Comment hésiterait-il à jeter des prisonniers en pâture aux basses curiosités d'un public de cirque ? Il est dans la logique de son ignominie. L'impérial cabotin regrettera de n'avoir pas réglé cette mise en scène-là !

P. B.

ÉPOUVANTABLE EXODE

New-York, 30 novembre. — Le correspondant de la « Presse associée » en Serbie, télégraphiant de Salonique, dit :

« Le monde entier frémira quand il saura tous les détails de l'exode tragique de la Serbie vers l'Albanie. Les horreurs de cette fuite du peuple serbe augmentent à chaque arrivée nouvelle de réfugiés. Ceux-ci vous racontent, par exemple, que, de Prizrend à Monastir, tout le long de la route, c'est-à-dire sur un parcours de 150 kilomètres, on ne voit que carcasses de chevaux et mulets morts de faim, tandis que des vieillards, des femmes et des enfants sont couchés, mourant de privations.

» Des hordes de Serbes et d'Albanais, ainsi que des prisonniers autrichiens — il y en a 50,000 — se sont ainsi mis en route à travers ces régions désolées.

SUR LE FRONT

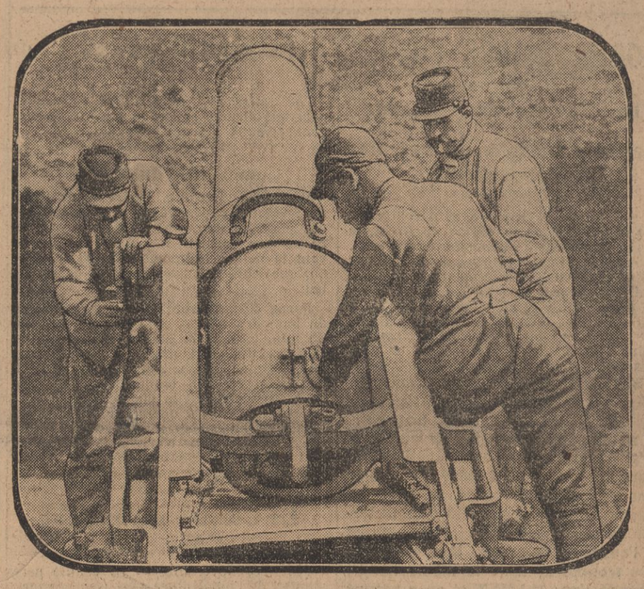

POINTAGE D'UN GROS OBUSIER — Photo MANUEL

L'Exploitation stratégique de la Mer

« Il faut organiser l'exploitation de nos victoires, » écrivait l'autre jour le critique allemand comte Reventlow. C'est une évidence et, justement, le faible rendement de cette exploitation par nos ennemis, en dépit de leurs efforts pour pressurer le sol conquis et les êtres, est un signe certain de leur future défaite. Mais les alliés ont tenu en main, dès les premiers jours de la guerre, une grande victoire : celle de la maîtrise de la mer. Comment l'ont-ils exploitée ? Comment l'exploitent-ils encore ?

L'intelligence d'ensembles très étendus, dans l'espace et dans le temps, ne se fait jour que par degrés. A mesure que nous la percevons, même par éclats fugitifs et vues fragmentaires, nous nous rendons compte d'erreurs presque enfantines dans nos jugements de naguère. Alors ces jugements que nous n'osâmes proférer, mais qui nous désolaient intérieurement, nous pouvons les rappeler tout haut maintenant pour en montrer l'inanité, la fausseté, et pour nous mettre en garde contre notre intelligence.

Oui, contre notre intelligence ! qui, malgré tout, se hérissa parfois en face de la doctrine de la foi du charbonnier. C'est une chose qu'on ne peut pas demander à beaucoup de Français de faire abstraction de son intelligence, de ne tenir nul compte des relations de cause à effet qu'il distingue pour avoir confiance en des résultats dont le sens lui est inintelligible. Combien de fois, le cœur serré, chacun de nous n'a-t-il pas cru voir nettement dans la conduite de cette guerre une absurdité..., et combien de fois, après des semaines, des mois, n'a-t-il pas constaté que cette absurdité, après tout, n'en était pas une, mais bien l'adaptation à des circonstances que nous ignorions et la prévision d'éventualités que nous ne pouvions pressentir.

L'exploitation de la mer, qui nous a paru faible et insuffisante lors du commencement des opérations aux Dardanelles, commence seulement de se révéler dans son ampleur en Orient.

Là encore n'avons-nous pas été tentés de penser, certains ne le sont-ils pas encore, qu'opposer deux cents, trois cents, voire quatre cent mille soldats alliés à l'armée de Mackensen, à celle des Bulgares, à celle des Turcs qui, réunies, formeront une force triple était trop aventureux pour correspondre à un plan militaire mûri et solidement étudié ? Eh bien, là encore notre intelligence nous trompait. En réalité, l'évaluation que nous faisions ne tenait pas compte de la situation stratégique déterminée par l'existence de quatre grandes concentrations militaires autonomes : à Salonique, à Sedul-Bahr, en Syrie et en Egypte, par l'existence d'une communication toujours ouverte entre ces groupements : la mer, de l'existence d'une immense flotte de transports, de ravitailleurs, de navires-hôpitaux, pont mobile et vaste magasin, enfin de l'existence d'une armée navale qui peut garantir la sécurité de cette communication, et en quelques heures apporter l'appoint de ses canons à l'endroit voulu. Envisager même brièvement la variété des combinaisons auxquelles se prête cette situation, l'embarras dans lequel elle met un adversaire obligé d'emprunter la longue et difficultueuse voie terrestre, de révéler ses objectifs longtemps à l'avance, est inutile. Il suffit de voir que cette situation est, dès maintenant, en état de « rendre » pour comprendre enfin que l'exploitation stratégique de la mer n'a pas été négligée par les alliés. Elle a été préparée, au contraire, — un peu longuement peut-être. Mais on serait surpris de connaître l'extraordinaire concentration de moyens navals qui a été faite en Orient. Jamais aucune entreprise de cette envergure ne fut tentée à de si grandes distances des rivages des belligérants.

Lorsqu'on s'étonnait de voir nos escadres éviter les risques d'attaques audacieuses et désespérées contre les fortifications des fronts de terre ennemis, on se demandait en vue de quelles éventualités on les réservait. On l'aperçoit clairement aujourd'hui. L'effort prodigieux que vont faire les alliés en Orient n'était possible qu'à la condition d'être soutenu par une flotte militaire puissante et intacte. Il faut que rien ne puisse être tenté contre les communications par mer, car c'est sur elle que repose toute stratégie. En disant « rien », je n'oublie pas les sous-marins; mais la perte accidentelle d'un navire, impossible à éviter absolument, doit être comptée pour rien dans des mouvements de cette importance. Or, au point de vue militaire comme au point de vue commercial, le sous-marin intervient non par son effet matériel, extrêmement faible et limité, mais par son effet moral. Dès maintenant, cet effet moral est manqué, puisque les alliés, ayant pris les dispositions propres à réduire au minimum les risques résultant de la présence de sous-marins dans la zone de leurs mouvements, ont résolu de poursuivre inflexiblement leurs déterminations stratégiques.

Tout cela s'applique, bien entendu, au théâtre oriental de la guerre. Mais l'épisode des Balkans n'est qu'un épisode. Quelque développement qu'il prenne, la grande guerre n'en est pas moins sur les deux fronts de France et de Russie. La Russie ravitaillée par Arkhangel et par Port-Arthur, la France et l'Angleterre ravitaillées par tous leurs ports, l'Atlantique et le Pacifique purgés de tout corsaire, la Manche et la mer du Nord purgées de sous-marins, une armée anglaise d'un million d'hommes passée sur nos lignes..., n'est-ce pas une magnifique exploitation de la mer ! Cependant, l'Allemagne ne subsiste que grâce à des interstices par où se glissent, à grands risques et à haut prix, de maigres arrivages de l'extérieur et par l'exploitation à outrance des conquêtes dont elle tarit instantanément les ressources.

Ainsi l'œuvre silencieuse des flottes invisibles grandit chaque jour à nos yeux. Elle grandira encore davantage dans l'Histoire, qui enseignera à nos enfants que la victoire nous vint de la mer.

Jean CLAUDIUS.

LES SOLDATS BOCHES SOUFFRENT EN RUSSIE

Pétrograd, 30 novembre. — Le correspondant militaire du *Rietch* auprès de l'armée russe communique le texte d'un journal trouvé par les Russes dans une tranchée allemande sur le front, près du chemin de fer Poneveja-Kalkouna. Ce sont les impressions journalières d'un soldat allemand :

« 11 octobre. — J'ai quitté aujourd'hui l'hôpital pour revenir aux tranchées; l'artillerie russe nous arrose sans discontinuer.

» 13 octobre. — Les canons de l'artillerie nous ont tellement envoyé de projectiles aujourd'hui que nos tranchées en étaient criblées. Nous avons dû déterrer plusieurs de nos camarades. Les abris ont été complètement démolis et nous avons été obligés de rester étendus couchés toute la journée sur la terre humide et froide.

» 14 octobre. — L'artillerie russe nous a terriblement bombardés. Il ne reste plus que 70 hommes dans notre compagnie qui, il y a trois jours, se composait de 280 soldats. Nos tombes deviennent de plus en plus nombreuses.

» 16 octobre. — Mes camarades m'ont volé mon pain et je suis obligé de boire mon café froid sans la tartine de pain et de saindoux que je mangeais chaque matin. S'ils dévalisent les sacs des blessés et des morts, ils ne devraient pas voler les vivants. Le froid se fait de plus en plus sentir.

» 20 octobre. — Oh ! que je voudrais pouvoir retourner auprès de ma femme et de mes enfants ! Mon Dieu ! quand donc cette guerre finira-t-elle ?

» 21 octobre. — Chaque soir on entend nos soldats se plaindre de la guerre et exprimer le désir de rentrer le plus vite possible dans leurs foyers.

» 23 octobre. — Notre compagnie a été envoyée à l'arrière. Nous sommes dans les tranchées dites « de réserve », mais l'artillerie russe nous atteint quand même.

» 26 octobre. — On construit des tranchées couvertes, mais la paille nous fait défaut et nous sommes obligés de coucher par terre. Nous voilà de nouveau dans les tranchées de première ligne. Nous sommes très souvent de garde et nous employons tout notre temps libre à fortifier nos tranchées. Il ne faut pas songer au sommeil en ce moment. »

C'est par ces mots que se termine ce journal.

LE KAISER ET LA MORT

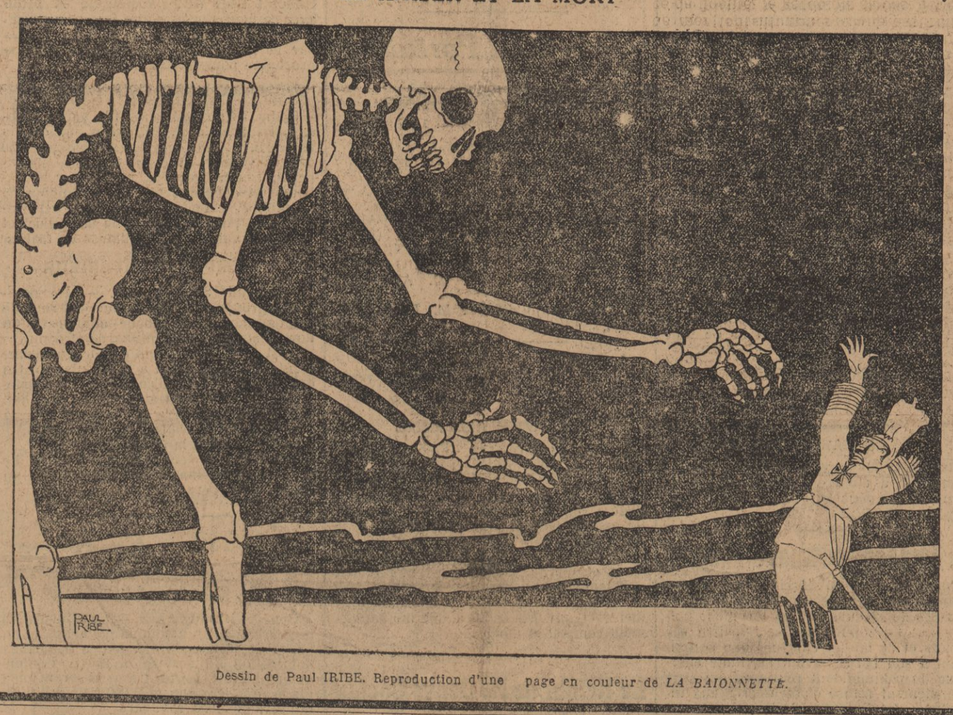

Dessin de Paul IRIBE. Reproduction d'une page en couleur de *LA BAIONNETTE*.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 1er décembre 1915

(45)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Roland remarqua que, parmi les femmes, revenait fréquemment le même type, la même physionomie sérieuse et pâle, au dessin très pur, comme écrasée sous le poids d'une abondante chevelure crespelée à l'introuvable couleur de noisette, et qu'éclairait d'un reflet de mystère le profond regard d'yeux mauves comme les pervenches à peine éclosES du parc.

Il en fit la constatation tout haut :

— Que tous ces portraits féminins se ressemblent ! Ce sont les traits caractéristiques de la race, sans doute ?

— Oui, Monsieur, confirma le garde. Mademoiselle est toute pareille à ces dames-là.

Le marquis sourit de nouveau :

— Cela prouve que mademoiselle Nicole est plutôt bien de sa personne !...

Le vieux prit un air entendu :

— Monsieur verra...

Il précédait M. de Brionne dans l'escalier de granit à superbe rampe de fer forgé qui conduisait au premier étage, lequel se composait d'une série de chambres garnies de perses anciennes adorablement fanées. Ici ou là, en quelque pastel pâli, vivait encore le saisissant regard mauve des grands yeux de pervenche, et le jeune homme, captivé par l'étrange et obsédante image, se plaisait à évoquer les gracieuses mortes qui avaient laissé en ce lieu un peu du charme mélancolique de leur forme depuis longtemps évanouie... peut-être un peu de leur âme...

Et se souvenant qu'une vivante encore inconnue gardait en elle la ressemblance mystérieuse, il se sentit tout à coup empli d'une pitié qu'attristait un remords confus à songer que son intrusion allait chasser l'enfant bientôt orpheline dont cette antique demeure conservait partout le reflet...

La nuit tombait quand il s'arracha à cette atmosphère du passé, où un grand recueillement était tombé sur lui. Il était émerveillé de sa visite et bien déterminé à ne reculer devant aucun sacrifice pécuniaire pour s'assurer la possession de cet admirable vieux logis où, déjà, il échafaudait son rêve de bonheur.

Que Giselle, si passionnément artiste, si vraiment ennemie du vulgaire, se plairait dans ce décor de calme et de beauté ! Ah ! qu'il lui fût donné d'y venir seulement, et elle y retrouverait la paix, elle s'y parerait d'une grâce nouvelle : cette douceur suprême de la femme, seule chose qui manquât à son charme d'amoureuse...

Transporté à cette pensée, Roland se tourna vers son guide :

— Mon ami, conduisez-moi près de M. de Malestroy.

— Bien, Monsieur. C'est à deux pas.

En effet, la résidence actuelle du comte de Malestroy, une grosse tour ronde à mâchicoulis, débris de l'ancien manoir féodal, n'était séparée du château que par un bosquet et une longue charmille.

A l'aspect de cette ruine pittoresque, Roland éprouva une contrariété plus vive de la condition que le propriétaire mettait à la vente, et sa résolution se fortifia de quelque offre très large, qui aurait pour effet, en supprimant un voisinage plus incommode encore qu'il ne s'y était attendu, de lui obtenir la jouissance exclusive du domaine.

Cependant, le garde, dont la démarche s'était faite plus alerte depuis la bienveillante promesse du marquis, levait vers lui sa face tannée, annonçant avec une soudaine timidité :

— Nous y sommes, Monsieur... C'est là qu'habite M. le comte... Alors, Monsieur est content de ce qu'il a vu ?

— Enchanté, mon brave !

— Monsieur va donc acheter ?

— C'est très probable ! dit Roland l'air heureux.

— Tant mieux ! fit le vieux naïvement. Après ce que Monsieur a bien voulu me promettre, je préfère que ce soit Monsieur qu'un autre... A mon âge, ce serait trop dur de chercher à gagner mon pain ailleurs... C'est pourquoi je me recommande à la bonté de Monsieur. Il peut être assuré que je le servirai aussi bien que je pourrai !

— Je n'en doute pas, mon ami ! Comment vous appelez-vous !

— Pilon-Maldoche, Monsieur.

Et comme M. de Brionne souriait à ce nom, bizarre pour ses oreilles point accoutumées aux consonances du langage picard, le vieillard expliqua :

— Pilon, c'est un nom très répandu dans le pays. Aussi, pour distinguer un chacun, on y ajoute un sobriquet, un surnom, comme on dit par ici... Par exemple, moi, je suis Pilon-Maldoche; un autre est Pilon-Bégueu, parce qu'il bégaie... Monsieur comprend ?

— A merveille ! assura le marquis en riant. Mais n'ayant pas le plaisir de connaître les autres Pilon, je vous appellerai Maldoche tout court; cette simplification rendra nos rapports plus faciles.

— Ce sera comme Monsieur voudra ! acquiesça le vieux, épanoui. M. le comte et mademoiselle Nicole m'appellent aussi Maldoche.

— Eh bien ! cela ne vous changera pas ! conclut Roland avec cette séduisante gaîté rajeunie qu'il semblait respirer dans l'air délicieusement frais de ce pays. Soyez tranquille, mon bon Maldoche, vous finirez vos jours chez moi ! Afin que le changement ne vous paraisse pas trop pénible, j'augmenterai un peu vos gages, et pour commencer, je vous prie d'accepter ceci en remerciement de la peine que vous avez prise aujourd'hui.

Il lui mettait dans la main une pièce de vingt francs. Trop ému pour répondre, mais ses bons yeux couleur de mer tout illuminés d'une assurance de fidélité, le garde ôta sa casquette, et s'effaçant, ouvrit la porte pour laisser entrer près de son maître l'étranger dont le joug s'annonçait clément.

Le marquis pénétra dans une salle basse, noyée des vapeurs crépusculaires où tout d'abord il ne distingua rien.

— Monsieur le comte, murmura respectueusement le vieux serviteur, c'est le Monsieur de Paris qui a visité le château...

— Bien, Maldoche, répondit une voix un peu grêle de malade. Avance un siège.

Le garde avança une vaste bergère et se retira sans bruit.

En s'approchant de la fenêtre près de laquelle il discernait à présent une silhouette confuse, Roland vit un homme jeune encore, cinquante-cinq ans à peu près, mais si diminué, d'une maigreur de squelette dans la robe de chambre de velours noir usé tombant en plis droits autour des membres aux pénibles saillies, qu'il semblait n'avoir que le souffle.

Le visage émacié avait dû être très beau; les yeux, profondément enfoncés dans les orbites, brillaient d'une flamme magnifique, — peut-être la flamme du génie incompris qui s'éteint.

Sur les genoux anguleux, s'allongeaient deux mains fines, étonnamment pures de forme, malgré l'âge et les infirmités, qui tremblaient imperceptiblement.

M. de Brionne s'inclina :

— C'est au comte de Malestroy que j'ai l'honneur de parler ?

Le malade eût un signe affirmatif :

— Oui, Monsieur... Et vous êtes le marquis de Brionne, que M. de Faucillac adresse à mon notaire ?...

Roland s'inclina de nouveau, et le comte reprit :

— Soyez le bienvenu dans ce pauvre gîte, Monsieur. J'aurais souhaité vous offrir une autre hospitalité. Excusez-moi !

Il y avait dans ces simples paroles une dignité telle que Roland en fut tout remué. Et quelle que fût son habituelle aisance mondaine, il ne trouva rien à répliquer, honteux presque de sa fortune et de sa triomphante jeunesse devant le dénûment si fier de ce mourant qu'il venait dépouiller.

— Votre visite, reprit M. de Malestroy, signifie sans doute que, toute inspection faite, le château répond à ce que vous en attendiez ?

— Il le dépasse, Monsieur ! repartit vivement Roland.

Un pâle sourire glissa sur les lèvres flétries du comte.

— Je vous félicite, Monsieur, d'être dépourvu de l'esprit pratique qui caractérise, paraît-il, vos contemporains... Un acheteur avisé n'eût point manqué de déprécier le domaine, bien que je ne le vende point à sa valeur, loin de là... Je dois donc en conclure que le prix fixé vous agrée ?

Une gêne singulière paralysait Roland. Cependant, s'efforçant de maîtriser cette impression, il acquiesça :

— Le prix m'agrée, en effet, Monsieur. Je suis même disposé à l'élever dans la mesure qui vous conviendra, si...

Le marquis de Brionne s'arrêta. La proposition lui paraissait maintenant trop difficile à formuler. D'ailleurs, il n'eut pas la peine d'aller plus loin. M. de Malestroy l'avait deviné.

(A suivre).

DERNIERE EDITION

Communiqués officiels français

Du 30 Novembre (15 h.)

Rien à signaler depuis le Communiqué d'hier soir.

Du 30 Novembre (23 h.)

Journée de pluie et de brouillard, dégel en CHAMPAGNE.

En dehors de la canonnade habituelle, on ne signale sur l'ensemble du front que des combats à la grenade. En ARTOIS, dans la région de Loos, et en ALSACE, des tirs heureux de notre artillerie qui a bouleversé les tranchées ennemies au nord de Mublbach, dans la vallée de la Fecht.

Communiqués russes

Deux Généraux allemands prisonniers

Les Allemands en retraite à Tchartoryski

Pétrograd, 29 novembre.

Sur le front de la région de RIGA, le feu de l'artillerie a augmenté par endroits.

Sur le front entre les régions de RIGA et DVINSK, aucun changement.

Au nord-ouest de DVINSK, dans la région d'ILLUXT et du village de KAZIMIRICHKI, les Allemands, dans la nuit du 28 novembre, ont ouvert un violent feu d'artillerie contre nos tranchées et sont passés à l'offensive.

Soumis au feu concentré de notre artillerie et de la fusillade, les Allemands se sont repliés sur leurs tranchées, tombant alors sous le feu de leurs propres batteries. Profitant de cette situation, nos troupes ont lancé à leur tour une contre-attaque à la suite de laquelle l'ennemi a été délogé de la ferme de KAZIMIRICHKI et du bosquet à l'ouest de la ferme. Une partie de nos troupes a, dans le même temps, pénétré dans ILLUXT et en a occupé le faubourg oriental. Développant notre succès, nous avons occupé les deux cimetières du village et une partie des tranchées allemandes situées plus au sud.

Le combat continue avec un développement violent du feu de l'artillerie de part et d'autre.

Sur le reste du front de la région de DVINSK jusqu'à celle du PRIPET, rien à signaler.

Au sud-ouest de PINSK, nos partisans ont effectué une brillante incursion à travers les lignes allemandes. Dans la nuit du 28, assiégeant sans être remarqués le quartier général de la 82e division allemande situé dans une maison seigneuriale près de Nevel, ils ont attaqué à l'improviste la garde de l'état-major. A coups de grenades à main et de baïonnette, la garde fut anéantie. Deux généraux, dont le commandant en chef de la division, un médecin et trois officiers ont été faits prisonniers.

Sous la poussée des renforts accourus au secours des Allemands du côté de GORYMITCHI, les partisans se retirèrent. Les prisonniers ont été éloignés du combat. Nos pertes ont été de neuf hommes blessés et deux tués, dont trois officiers blessés et un tué. Officiers et soldats ont rivalisé de vaillance et de sentiment du devoir.

Dans la région sur la rive gauche du STYR, l'ennemi a été contraint, près du village de KOZLINITCHI et près de TCHARTORYSKI, de se replier vers l'ouest.

ARMÉE DU CAUCASE

Aucun changement.

Communiqué anglais

Un avion britannique détruit un sous-marin allemand

Londres, 29 novembre. — *Dans la nuit du 25 novembre, un de nos détachements a pénétré de vive force dans les tranchées allemandes, près du bois de GOMMECOURT. Il a jeté des grenades dans plusieurs réduits remplis d'Allemands, puis a regagné nos lignes.*

Pendant la même nuit, nous avons fait exploser une mine sur le front de GIVENCHY, détruisant deux grandes galeries allemandes et causant de nombreuses pertes à un détachement d'ennemis armés de grenades.

Nous avons canonné ces jours derniers différentes parties de tranchées allemandes.

L'artillerie allemande a été active à l'est d'AVELUY, au nord-est de LOOS, à l'est de NEUVE-CHAPELLE, à l'est d'ARMENTIERES et à l'est d'YPRES.

Les aviateurs allemands ont montré de l'activité. Le 28 novembre, il y eut quinze rencontres aériennes, au cours desquelles nous avons abattu un aéro allemand près de SEQUEDIN. Un de nos pilotes a lutté contre cinq aéros allemands durant une seule envolée.

Nous avons attaqué efficacement avec des bombes l'aérodrome allemand de GITS et une fabrique de munitions à LA-CHAPELETTE. Quatorze appareils ont attaqué l'aérodrome et dix-neuf la fabrique de munitions, occasionnant des dégâts considérables. Dans les deux endroits, tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Les aviateurs allemands ont montré de l'activité dans la région du littoral, où ils ont jeté des bombes. Le 28 novembre, un hydravion britannique a abattu un hydravion allemand.

L'après-midi, un aéroplane britannique a détruit, au large de Middelkerke, un sous-marin allemand qui s'ouvrit en deux.

Communiqué italien

Rome, 29 novembre. — *Dans la vallée de LA POPENA (Sienz), un de nos détachements a attaqué et détruit un fortin ennemi à l'ouest du pont du Marogna, au sud-est de Schluderbach.*

Dans la zone du MONTE-NERO, nos troupes ont renouvelé hier leurs attaques sur les pentes escarpées de MRZLI et du VODIL. Après des alternatives diverses d'une lutte acharnée, de forts retranchements ennemis sont restés en notre possession. Les tirs précis de notre artillerie ont détruit trois mitrailleuses ennemies.

Sur les hauteurs, au nord-ouest de GORIZIA, l'ennemi ayant reçu d'importants renforts, a prononcé pendant toute la journée de violentes contre-attaques et a réussi en quelques endroits à faire irruption dans nos nouvelles tranchées, mais après de furieux corps à corps, il en a été rejeté.

Sur le CARSO, nos troupes ont développé leur énergique offensive le long des pentes septentrionales du MONTE SAN-MICHELE et vers SAN-MARTINO, où nous avons pris de vive force quelques autres tranchées.

Au total, dans cette journée, nous avons fait 702 prisonniers, dont 15 officiers. Nous avons pris trois mitrailleuses et un nombreux matériel de guerre.

Communiqué monténégrin

Paris, 30 novembre. — Voici le Communiqué officiel monténégrin du 30 novembre 1915 :

Le 28 novembre, l'ennemi a réussi à reprendre FOTCHA-METELKA et PRIEPOLIE.

Au cours de ces combats, nous avons fait 54 prisonniers, dont un officier.

Les autres fronts, sans changement.

Communiqué belge

Le Havre, 30 novembre.

Canonnade de notre front vers RAMSCAPELLE, PERVYSE, OUDE, STUYVOKENSKERKE, OOSTKERKE, le sud de DIXMUDE, OUDECAPELLE, NOORDSCHOTE et PYPAGAALE.

Nos batteries ont bombardé le front allemand vers ROTTE HEMME, EESSEN, WOUMON et DIXSCHOOTE.

L'EMPRUNT

Les rentes 5 % souscrites à l'étranger pourront être négociées à la Bourse, en France, sans aucune restriction.

Commission du Budget

Paris, 30 novembre. — La commission du budget a approuvé les crédits demandés pour les ministres d'Etat nommés le 29 octobre dernier. Ces ministres recevront le même traitement (60,000 fr. par an) que leurs collègues pourvus de portefeuille.

Paris, 30 novembre. — La commission du budget a décidé, à propos des crédits du ministère de la justice, que les sommes prévues pour gratifications allouées au personnel recevant déjà un traitement de l'Etat, seraient supprimées dans les ministères pendant la guerre.

La commission a opéré sur la première partie du budget du ministère de la justice, des réductions s'élevant à la somme de 1 million 346,000 francs pour l'année, soit 336,500 francs pour le trimestre.

Le Comité permanent de l'Agriculture

Paris, 30 novembre. — Le comité permanent de l'agriculture s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Develle. Au cours de cette réunion, il s'est occupé spécialement de la hausse des beurres et des mesures à prendre en vue de l'interdiction de l'exportation de ce produit.

Les Sympathies franco-suédoises

Paris, 30 novembre. — Le déjeuner offert par la commission des affaires extérieures de la Chambre à la légation suédoise a eu lieu aujourd'hui au palais d'Orsay, sous la présidence de M. Georges Leygues, président de la commission, assisté de M. Painlevé, ministre de l'instruction publique.

M. Georges Leygues a souhaité la bienvenue aux délégués :

« Aux neutres, a-t-il dit, nous ne demandons qu'une chose : c'est de témoigner de ce qu'ils ont vu, c'est d'exprimer de quel côté sont pour eux l'honneur et l'intérêt, c'est de dire si la famille humaine devait abdiquer et se laisser asservir à la domination de ceux qui foulent aux pieds la liberté et le droit.

» Chers hôtes, quand vous serez rentrés dans votre patrie, dans le calme de vos foyers heureux, pensez quelquefois à vos amis de France qui, dans la tourmente, penseront souvent à vous.

» Je lève mon verre au bonheur et à la prospérité de la Suède. »

D'autres discours ont été prononcés par le baron Adelswaerd, ancien ministre des finances de Suède; M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, et M. Pichon, qui a parlé au nom de la commission des affaires étrangères du Sénat.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

TROP TARD !

Excelsior (Louis Bacqué) :

Les journaux sont pleins de dithyrambes admiratifs sur l'épopée serbe, sur l'effort héroïque de la Serbie. Rien n'est plus juste, assurément, que ce concert d'éloges. Rien n'est plus triste aussi, car la vaillance serbe se déploie en face de l'inconsistance des hésitations, des naïvetés des puissances de la Quadruple-Entente. A ce sacrifice total d'un magnifique petit peuple répondent les palabres de quatre grandes nations. La France, l'Angleterre discutent poliment avec la Grèce pendant que les Austro-Allemands, maîtres déjà de presque tout le royaume serbe, ont envahi le Monténégro. L'Italie s'interroge pour savoir si, décidément elle dirigera ses efforts sur l'Albanie plutôt que sur Salonique. La Russie continue ses concentrations sur le bas Danube. L'Entente se prépare pendant que les Serbes se font tuer. Peut-être sera-t-elle prête lorsqu'ils seront tous morts. Alors, il sera trop tard pour eux et aussi pour elle.

LES GRANDS ANCETRES

Le Rappel :

Notre République n'est pas assez républicaine; nos républicains ne sont ni assez audacieux ni suffisamment rapprochés par les actes et les pensées des grands ancêtres de la Révolution. Au début de la guerre, les parlementaires n'ont pas eu une conscience suffisante de leur devoir de conventionnels. Depuis, ils ont essayé de se ressaisir, et nous devons une part de nos progrès dans l'organisation militaire aux vigoureuses commissions du Sénat.

L'EXPEDITION DES BALKANS

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

Il est des heures où c'est une grande tristesse d'avoir eu trop raison. Je ne sais pas si le peuple français se rend compte de la situation où se trouve le corps franco-anglais de Salonique, mais il ne tardera pas à comprendre qu'on a trop tardé à le lui faire apparaître.

ROLE TERMINE

Le Gaulois :

Le rôle de l'armée serbe du Nord est virtuellement terminé et ses glorieux débris en sont réduits à chercher un refuge dans les montagnes de l'Albanie. L'héroïque défense de notre petite alliée n'aura pas été soutenue à temps par l'action conjuguée des puissances de la Quadruple-Entente.

RESPONSABILITES

Le Radical :

Les Serbes sont rejetés en Monténégro et en Albanie. L'insuffisance numérique des troupes de Sarrail est avérée. Les Russes ne sont pas prêts à une action sur les frontières de Bessarabie, et le gouvernement français est engagé en des pourparlers dont le bon plaisir de la Grèce est la seule loi. On parle, on discute, on rédige des notes et des réponses à ces notes. Quelle misère !

Les responsabilités assumées par le quai d'Orsay se font lourdes et terribles, personne ne parle haut et franc. Et les Austro-Allemands avancent. Espérons qu'ils ne seront pas à la frontière grecque sur la ligne de Salonique avant la fin du dialogue.

TROIS INTERRUPTIONS

Le Figaro (A. Capus) :

N'hésitons pas à dire, malgré l'union sacrée, que trois interruptions déplorables ont illustré, si j'ose m'exprimer ainsi, la séance de la Chambre consacrée à l'incorporation de la classe 1917.

A propos des embusqués de la loi Dalbiez, un membre de l'extrême-gauche a cru devoir à ses électeurs de s'écrier : « Et les curés ! » Un autre député, appartenant au même groupe, a déclaré d'une voix hargneuse qu'il n'y a dans les tranchées que des prolétaires ! Enfin, M. Raffin-Dugens s'est vu rappeler à l'ordre parce qu'il accusait nos généraux d'envoyer les soldats à l'abattoir. Détails qui disparaissent évidemment dans l'ensemble sérieux et patriotique d'une séance, mais qui laissent cependant une gêne, un mauvais pli.

N'ENTENDEZ-VOUS PAS !

La Guerre sociale (G. Hervé) :

On consulterait tous nos poilus au front, on leur dirait : « Vous avez là-bas à Salonique 60,000 de vos camarades; c'est le chiffre que donnent les journaux grecs; voulez-vous les abandonner ? » Aussitôt, sur toute notre ligne, de Dunkerque à Belfort, toute l'armée crierait : « Non, non ! » et ce serait par centaines de milliers que s'offriraient les volontaires.

On consulterait toutes les familles françaises, on leur dirait : « Il y a là-bas 60,000 de vos fils en grand danger; voulez-vous, même au risque d'augmenter un peu le danger d'être percé sur notre propre front, voulez-vous que nous allions à leur secours ? » Pas une famille qui dirait : « Non ! abandonnons-les à leur triste sort, pour que notre sécurité ici soit plus complète. »

Ils sont là-bas 60,000 des nôtres qui appellent au secours. Qu'avez-vous donc dans les oreilles ? Qu'avez-vous donc à la place du cœur, si vous ne les entendez pas ?

DÉPÊCHES DE LA NUIT

En Serbie

Aux Portes de Monastir

Salonique, 30 novembre. — Les télégrammes parvenus aujourd'hui de Monastir annoncent que le colonel Wassitch tient toujours les derniers ouvrages de défense de la ville, mais on craint qu'il ne succombe sous les efforts d'un ennemi supérieur.

La Situation

Salonique, 30 novembre. — *A l'exception d'un duel d'artillerie entre les alliés et les Bulgares à Valandovo et Rabrovo, il n'y a rien de nouveau depuis hier à signaler sur le front de Stroumitza.*

La situation sur la Cerna est sans changement.

Les Français occupent toutes les positions conquises sur la rive gauche du Vardar.

En raison de l'évacuation par les Serbes du défilé de Katchanik, la jonction des forces françaises et serbes est devenue impossible et la marche des Français vers Velès inutile.

La décongestion de la région de Krivolak a commencé; Krivolak, qui était un centre d'action, deviendra bientôt une pointe avancée ayant sa base à Demir-Kapou où les Français groupent de grandes forces.

Contrairement aux informations de source bulgare, les Français occupent toutes les positions conquises sur la rive gauche du Vardar jusqu'à Krivolak.

Salonique, 30 novembre. — La neige a cessé de tomber. Elle a fait place à un temps ensoleillé qu'accompagne toutefois un vent froid et pénétrant. La neige, en certains endroits de ce pays accidenté, atteint jusqu'à six pieds. On peut s'imaginer l'épaisseur de la couche qui recouvre les hauts plateaux de la vieille Serbie où opèrent les armées austro-allemandes et bulgares.

De nombreux réfugiés continuent d'arriver à Salonique. C'est pour eux un problème très difficile que de trouver à se loger dans la ville déjà comble. Le nombre des miséreux est énorme.

LA RETRAITE SERBE

Athènes, 30 novembre. — Selon les renseignements reçus par les cercles officiels ici, l'armée serbe continue en bon ordre sa retraite vers l'Albanie. Le gros de l'armée se dirige en plusieurs colonnes, partie vers Scutari, partie vers Durazzo et Santi-Quaranta. Le reste des forces, descendant vers Monastir, passe en Albanie par Dibra et Ochrida. Par suite de l'abondance de la neige, l'avance bulgare est fortement entravée.

L'ARMEE D'INVASION

Athènes, 30 novembre. — Les Austro-Allemands font presque exclusivement une guerre d'artillerie. Après des préparations de feu qui durent des journées entières, l'infanterie avance, encadrée par les batteries légères.

Les forces austro-allemandes dans les Balkans ne sont pas supérieures à 120,000 hommes; celles des Bulgares en action sont estimées à 200,000, mais elles sont probablement au moins de 250,000 hommes.

Il y a une troisième armée qui doit être commandée par le général Tontcheff, mais de laquelle jusqu'à présent on ne parle pas.

La deuxième armée bulgare en Macédoine constitue un danger pour les alliés. Elle est commandée par le général Téodoroff. Elle est formée par la 7e et la 11e division et une partie de la 8e. Chaque division est forte de 35,000 hommes. Son aile droite menace la retraite des Serbes, le centre fait face à Monastir, et son aile gauche est opposée aux forces franco-anglaises.

LES ALLEMANDS CONTRE LES TROUPES FRANCO-ANGLAISES

Genève, 30 novembre. — Le « Berliner Tageblatt » écrit :

« Un travail inachevé est un succès inachevé. Ce n'est pas pour cela que nous avons versé notre précieux sang. Aussi sûrement que nous avons battu les Serbes, aussi sûrement nous attaquerons les armées auxiliaires franco-anglaises. »

LA DETERMINATION SERBE

Salonique, 30 novembre. — Les Serbes de Salonique voient dans la retraite qui s'effectue la mesure indispensable destinée à placer l'armée dans une position sûre, de manière que, lorsque l'occasion se présentera, elle puisse marcher en avant de nouveau. « Lorsque viendra la grande offensive, a dit un officier supérieur serbe, nous serons prêts à y collaborer. »

DECLARATIONS DE M. PACHITCH

Pétrograd, 30 novembre. — Dans une interview accordée au correspondant du « Novoié Vremia », M. Pachitch, président du conseil de Serbie, a déclaré que, malgré les épreuves actuelles de la Serbie, qui dépassent en tragique tout ce que ce valeureux pays eût à subir au cours de ces dernières années, la nation serbe ne se laisse pas aller au désespoir.

« Tout est réparable, a ajouté le premier ministre, tant que le courage de notre armée ne fléchit pas. De toutes façons, la Serbie luttera jusqu'à la fin et de toutes ses forces pour le triomphe de l'idéal qui l'a soutenue jusqu'ici ».

LES DEPUTES SERBES A SALONIQUE

Salonique, 30 novembre. — Une quarantaine de députés serbes faisant partie des groupes les plus importants de la Skoupchtina se trouvent à Salonique, ainsi que le président de la Chambre serbe.

Les autres députés n'ont pas eu le temps de se joindre à leurs collègues et sont en divers endroits, d'où ils ne sont pas en mesure d'atteindre Salonique.

En Roumanie

AU PARLEMENT

Bucarest, 30 novembre. — M. Michel Pherekyde a été réélu président de la Chambre des députés, et M. Basile Missir, président du Sénat.

Un Incident roumano-bulgare

Bucarest, 30 novembre. — Le navire roumain « Margurele » a été accosté hier au large du Danube par un torpilleur bulgare qui l'a sommé de lui remettre ses papiers et de laisser effectuer une perquisition à son bord. Devant l'attitude énergique du commandant roumain, qui s'est formellement refusé d'obtempérer aux injonctions des Bulgares, le torpilleur a regagné la rive bulgare du fleuve, en laissant le « Margurele » continuer sa route.

M. Porumbaru, ministre des affaires étrangères, aussitôt averti, a fait une démarche immédiate auprès du gouvernement bulgare.

Cet incident a provoqué une vive émotion dans les milieux officiels roumains.

Contre le Monténégro

Genève, 30 novembre. — Il résulte de dépêches de Vienne reçues ici, que l'Autriche dirige maintenant tous ses efforts contre le Monténégro. Arrêtant les opérations jusqu'ici poursuivies contre l'armée serbe, la principale armée austro-hongroise a déclanché une offensive contre le Monténégro avec la totalité de ses forces.

Précédemment, les Austro-Hongrois s'étaient préoccupés d'empêcher la participation des Monténégrins aux opérations menées contre les Serbes dans le Sandjak.

Une offensive générale est maintenant ouverte contre le Monténégro. L'attaque est dirigée par le Sandjak. Les Austro-Hongrois ont déjà passé la Lim.

Genève, 30 novembre. — Le « Berliner Tageblatt » reçoit les détails suivants sur les opérations contre le Monténégro :

De fortes chutes de neige empêchent les mouvements des troupes qui doivent s'ouvrir un chemin dans la neige, où l'on enfonce jusqu'aux genoux.

Dans leur poursuite des Monténégrins, sur des hauteurs qui dépassent 1,500 mètres, les troupes d'invasion ont à souffrir de toutes les rigueurs de la saison froide, neige, tempête, en même temps qu'elles ont à repousser les attaques incessantes de l'ennemi qui leur fait une vraie guerre de guerilla.

Front occidental

Préliminaires d'Offensive

Le Havre, 30 novembre. — On télégraphie du front au « Belgische Standaard » que le bruit court avec persistance que les Allemands font de grands transports de troupes vers le front occidental de la guerre et qu'ils concentrent de nouvelles forces autour d'Ypres. Il ne serait guère étonnant qu'un semblant d'offensive soit exécuté et que le front des Flandres, plongé dans le calme depuis plusieurs mois, se réveille, au moins pour quelques jours, sous l'activité des canons. Ce qui prouve que l'ennemi rassemble des troupes autour d'Ypres, c'est l'activité que déploient depuis quelques jours les aviateurs allemands au-dessus de cette partie du front, activité à laquelle on n'était plus guère habitué.

La Côte belge bombardée

Amsterdam, 30 novembre. — Le « Telegraaf » annonce que ce matin une escadrille anglaise a bombardé pendant près de deux heures les positions allemandes de Zeebruge à Ostende.

La Destruction du Sous-Marin allemand

Londres, 30 novembre (officiel). — L'amirauté donne ce complément au communiqué du maréchal French :

C'est le sous-lieutenant de la marine britannique Viney, accompagné du lieutenant français de Sinçay, qui, patrouillant en aéro, sur le littoral belge, a jeté des bombes sur le sous-marin allemand, lequel a eu sa carapace brisée et a coulé au bout de quelques minutes.

Hydravion allemand abattu

Londres, 30 novembre. — Le lieutenant de la marine britannique Ferrand, en hydravion avec mécanicien, a abattu un hydravion allemand du type Albatros au large d'Ostende. L'albatros a piqué du nez dans la mer et a coulé.

En Angleterre

Chambre des Communes

LA GRECE ET LES ALLIES

Londres, 30 novembre. — A la séance de la Chambre des communes d'aujourd'hui, en réponse à une question qui lui était adressée, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre a dit ne pouvoir faire aucune déclaration concernant le dernier accord entre les alliés et la Grèce.

Lord Kitchener à Londres

Londres 30 novembre. — Le Conseil de cabinet qui devait avoir lieu aujourd'hui à midi, a été retardé jusqu'à jeudi, afin que lord Kitchener ait l'opportunité de se rencontrer avec tous ses collègues. Lord Kitchener, arrivé en Angleterre la nuit dernière, sera de retour à Londres dans la journée.

Londres, 30 novembre. — Le « Daily Graphic » fonde de grandes espérances sur le voyage que vient d'accomplir lord Kitchener et rappelle à ce propos que lord Kitchener est un des rares personnages ayant eu le génie de prévoir que la guerre serait longue et ayant eu la force de volonté nécessaire pour obtenir que les préparatifs de guerre anglais fussent faits sur cette donnée. A ce moment là, combien de gens prédisaient que la guerre serait finie avant que le ministre eût eu le temps d'enrôler ses nouvelles armées ?

Pendant les quinze mois qui se sont écoulés depuis, lord Kitchener a dû accomplir son œuvre en coopération avec deux organisations d'un maniement plutôt difficile, une administration de la guerre saturée d'esprit bureaucratique et un cabinet nourri de préjugés politiques. Malgré tout, il a beaucoup accompli, mais laissé à lui-même, libre d'entraves, il est en mesure d'accomplir bien davantage.

On a déjà vu pour la question de Grèce des résultats tangibles de son habile diplomatie, et on peut espérer qu'il ne réussira pas moins heureusement en Italie. Pour ce qui regarde les problèmes militaires des Dardanelles et des Balkans, les recommandations que fera lord Kitchener, de quelque nature qu'elles soient, seront basées sur un intelligent jugement des faits et sur une ferme résolution de suivre la ligne de conduite la plus profitable pour la Grande-Bretagne et ses alliés.

En Portugal

Le Nouveau Ministère

Lisbonne, 30 novembre. — Le ministère est constitué comme suit :

Présidence et ministère des finances : M. AFFONSO COSTA.
Intérieur : M. ALMEIDA RIBEIRO.
Justice : M. CATANHO MENEZES.
Colonies : M. RODRIGUEZ GASPAR.
Guerre : M. NORTON DE MATTOS.
Marine : M. VICTOR COUTINHO.
Travaux publics : M. ANTONIO SILVA.
Affaires étrangères : M. AUGUSTE SOARES.
Instruction publique : M. FERREIRA SIMAS.

En Italie

UN ELOGE ALLEMAND

Genève, 30 novembre. — Le correspondant du « Lokal Anzeiger » sur le front italien loue beaucoup l'armée italienne; il constate que la violence des attaques italiennes augmente tous les jours, que les troupes se battent remarquablement, que les officiers sont excellents, que le commandement en chef prend de bonnes mesures et que par exemple le renforcement suffisant est toujours prêt; que l'artillerie commence toutes les attaques favorablement, et que les troupes ont un équipement complet et moderne.

Le Retour de M. Denys Cochin

Rome, 30 novembre. — M. Denys Cochin est arrivé à Rome à dix heures trente.

M. Denys Cochin a déclaré avoir rapporté de Grèce des impressions très optimistes.

M. Denys Cochin a conclu ainsi :

« Nous vaincrons parce que nous nous battons pour la justice et parce que notre guerre est la plus belle et la plus noble de toutes. »

M. Denys Cochin a pu embrasser son fils, Jean, officier de marine, commandant le « Rapin », actuellement sous les ordres du duc des Abruzzes, et qui a reçu la décoration des saints Maurice et Lazare pour avoir coulé dans l'Adriatique un torpilleur autrichien.

M. Denys Cochin a affirmé qu'il n'avait trouvé en Grèce aucune prévention contre l'Italie dans les classes intellectuelles, lesquelles croient à la possibilité d'une collaboration cordiale pour la grandeur et l'avenir des deux peuples.

Le roi Constantin a donné à M. Denys Cochin sa parole d'honneur de roi et de gentilhomme que la Grèce n'aurait jamais rien tenté contre la cause des alliés.

M. Denys Cochin part ce soir pour Paris.

Aux États-Unis

L'Emprunt anglais

New-York, 30 novembre. — L'émission de l'emprunt de 50 millions de dollars est déjà plus que couverte par huit banques londoniennes. Son but est de faciliter les échanges entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

En Allemagne

La Séance du Reichstag

Genève, 30 novembre. — La séance s'est ouverte à quatre heures. Le président, M. Kaempf, a prononcé le discours suivant :

« Tandis que sur le front occidental la tentative de l'ennemi de rompre notre front, entreprise avec une grande supériorité numérique, a échoué devant le mépris de la mort de nos troupes et de leurs chefs; tandis que, dans l'est, l'armée germano-austro-hongroise maintient avec une main de fer ce qu'elle a obtenu dans des combats acharnés conçus dans une pensée hardie et héroïquement accomplis; tandis que sur l'Isonzo les Italiens veulent obtenir par la force des armes au moins une partie de ce qu'ils pouvaient obtenir avant la guerre sans coup férir, dans les Balkans se sont accomplis des événements et des faits d'armes qui, menés à bonne fin diplomatiquement et militairement de manière brillante, et avec une sûreté qu'on ne pouvait surpasser, nous ont permis, de concert avec nos alliés et avec l'armée bulgare, de venger le meurtre de Saravejo et de mettre pour toujours, je l'espère, un terme aux menées serbes qui se sont montrées si préjudiciables pour l'Europe. (Applaudissements.)

» En étroite fraternité d'armes avec la brillante armée et le peuple bulgare, nous sommes arrivés au couronnement de notre victoire. Nous saluons ce fait de tout notre cœur. (Nouvelles approbations.)

» L'armée serbe est battue, l'armée ottomane garde son ancienne renommée et a fait échouer l'entreprise des Dardanelles. (Nouveaux applaudissements.)

» L'orgueilleuse Angleterre tremble pour le rôle de sa puissance mondiale. Tous nos ennemis en sont arrivés à croire que nous sommes invincibles sur les champs de bataille. (Applaudissements.)

» Ils se cramponnent d'autant plus fortement à l'espoir de nous abattre économiquement et de nous vaincre par la faim. Autant ils se trompent sur notre force financière (les étonnants succès de nos emprunts de guerre le prouvent), autant ils se trompent dans l'estimation de nos forces économiques. (Applaudissements.)

» Les céréales pour nous alimenter en pain, les pommes de terre, les plus importantes denrées alimentaires destinées au peuple, sont abondamment en notre possession. Si pour d'autres denrées il règne une disette partielle (et ici je ne veux pas nier les difficultés qui sont survenues pour une grande partie de la population la moins favorisée), ces difficultés seront surmontées par l'organisation de marchés de denrées alimentaires qui permettront aussi aux moins fortunés de recevoir des produits à des prix accessibles.

» Financièrement et économiquement, nous avons toutes les raisons de regarder l'avenir avec un ferme esprit de décision et une confiance inébranlable.

» L'union des races allemandes édifie l'empire. L'union de tout le peuple est maintenant et pour l'avenir un ferme fondement grâce auquel nous pouvons regarder l'avenir en face, et qui empêchera que l'Allemagne soit placée encore une fois par une attaque criminelle dans une situation comme celle dans laquelle nous sommes forcés de conduire cette grande guerre. (Vifs applaudissements.) »

Un Aveu

Zurich, 30 novembre. — La presse allemande insiste sur le fait que la jonction avec Constantinople va permettre à l'Allemagne de se procurer le fourrage nécessaire pour la nourriture du bétail.

Le Cas Liebknecht

Amsterdam, 30 novembre. — Le parti socialiste du Reichstag a adopté une résolution condamnant les fréquentes infractions à la discipline commises par le député Liebknecht, alors qu'aucune considération ne l'empêche de respecter des résolutions qu'il a lui-même contribué à établir.

En Russie

LA MARCHE SUR TUKKUM

Pétrograd, 30 novembre. — Le commandant allemand de Tukkum a prévenu la population qu'elle devait s'attendre au bombardement de la ville par les Russes.

Les prisonniers allemands rapportent que le général von Below a reçu l'ordre de défendre Tukkum à outrance, car sa chute ouvrirait aux Russes les routes de Libau et de Vindau.

MISE EN DEFENSE DE GRODNO

Pétrograd, 30 novembre. — Quelques propriétaires fonciers de la province de Grodno se sont échappés et sont arrivés à Minsk. Ils rapportent que les Allemands fortifient activement toute la ligne, construisant trois lignes d'ouvrage en béton avec de nombreuses plates-formes pour canons lourds. Ces mesures sont expliquées par la crainte chez les Allemands d'une prochaine poussée des Russes.

DANS LE PORT D'ARKHANGEL

Rome, 30 novembre. — L'Agenzia Libera est informée de Pétrograd que depuis l'ouverture du port d'Arkhangel, 650 grands vapeurs anglais, français, américains, russes, suédois, norvégiens et italiens ont débarqué leurs chargements de munitions, canons, machines, aéroplanes, etc., pour le compte de la Russie, et pour une valeur de 5 milliards de francs.

UN EMPRUNT INTÉRIEUR

Pétrograd, 30 novembre. — De nombreux groupes s'arrêtent dans les rues de Pétrograd, lisant l'affiche annonçant un nouvel emprunt de 2 milliards et demi.

C'est la première fois que le gouvernement russe fait appel à la population. On demande à celle-ci d'employer ses économies en souscrivant à l'emprunt, qui doit servir à poursuivre vigoureusement la guerre, laquelle coûte chaque jour 60 millions de francs à la Russie.

L'emprunt portera intérêt à 5 1/2 %. Le ministre des finances ne doute pas du succès de l'opération.

En Perse

Le Service obligatoire

Genève, 30 novembre. — Le ministre de la guerre persan a soumis au Parlement un projet de loi étendant à toutes les tribus l'obligation du service militaire. Conformément à cette loi, les tribus pourront fournir la première année 75,000 hommes d'infanterie et 5,000 cavaliers.

En Suisse

Pas de Journaux allemands

Genève, 30 novembre. — Les journaux allemands n'arrivent plus depuis deux jours. Cet arrêt dans les communications par chemin de fer serait, croit-on, destiné à des mouvements de troupes.

Contrebande de Dynamite

Lugano, 30 novembre. — Une grave affaire de contrebande de dynamite vient d'être découverte ici. Dans des caisses à destination de l'Italie, on a découvert de la dynamite adressée à un négociant italien. D'une première enquête, menée avec diligence par les autorités civiles et militaires suisses, il résulte que cette dynamite était destinée à des attentats qui devaient avoir lieu dans le Piémont.

Cette affaire prendra de grosses proportions, car il est fort possible qu'un diplomate étranger soit compromis dans cette affaire. Deux arrestations ont été faites, celles d'un Allemand et d'un Italien.

Sur Mer

Vapeur anglais coulé

Londres, 30 novembre. — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais « Dotterel » a été coulé.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

L'Incorporation de la Classe 1917

fixée au 5 Janvier 1916

Paris, 30 novembre. — Le débat sur l'incorporation de la classe 1917 a amené au Palais-Bourbon l'affluence des grands jours. Beaucoup de conscrits dans les tribunes. Les députés sont également nombreux.

Au banc des ministres prennent place : MM. Briand, président du conseil; général Galliéni, ministre de la guerre; Méline, ministre de l'agriculture; Malvy, ministre de l'intérieur.

La séance est ouverte à trois heures vingt-cinq, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Une Motion préjudicielle

MM. Jobert et **Turmel** déposent une motion préjudicielle tendant à surseoir à la discussion jusqu'à ce qu'une commission parlementaire d'enquête se soit rendue compte de l'utilisation des effectifs.

M. Turmel dit que sa motion n'est pas hostile à l'appel de la classe 1917, mais il faut savoir comment sont utilisés les effectifs et il faut débusquer les embusqués avant d'appeler ces jeunes gens de dix-huit ans. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Turmel ajoute que la commission d'enquête de quarante-quatre membres qu'il propose est destinée à voir la situation de nos effectifs, à chasser les embusqués, à se rendre compte des hommes réellement mobilisés et utiles dont nous disposons. Il ne s'agit que d'un retard dans l'appel de cette classe et on ne peut vraiment pas soutenir qu'il n'y ait encore rien à faire contre les embusqués. Il y en a au ministère de la guerre, dans les dépôts, les sections d'administration, les automobilistes. Le rapport de la commission pourrait être déposé dans un mois. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

Le Président du Conseil

M. Briand, président du conseil, prend la parole dans le silence. Il prie la Chambre de repousser cette motion préjudicielle et demande à M. Turmel de la retirer après les explications du gouvernement. M. Turmel a dit qu'il avait confiance dans le gouvernement. Sa motion aurait de graves désavantages et serait inutile.

M. Turmel, dit-il, veut que tous les hommes valides du service armé soient employés au mieux de la défense nationale. Je suis tout à fait d'accord avec M. Turmel sur ce point. Mais c'est une question gouvernementale, et substituer une commission parlementaire au gouvernement serait un acte de défiance. Le sentiment de la responsabilité gouvernementale ne peut aller sans l'autorité morale correspondante. Dès son arrivée, le ministre de la guerre a pris les mesures nécessaires.

Voix à gauche : Les bureaux font ce qu'ils veulent.

La Question de Confiance

M. Briand : Si vous avez confiance en nous, vous devez repousser cette motion, ou alors vous devez confier à d'autres mains le gouvernement. Le contrôle qui précède les actes du gouvernement est un acte de méfiance. (Applaudissements au centre et sur divers bancs.)

Pas un gouvernement digne de ce nom ne pourrait accepter cette procédure qui serait trop lente. Comment donc, des députés iraient dans les dépôts faire des enquêtes sur nos effectifs ? Même si vous votiez cette procédure, vous seriez forcés d'adopter la mesure que nous vous proposons.

Je supplie M. Turmel de retirer sa motion et je demande à la Chambre de ne pas voter un projet de résolution que le gouvernement ne pourrait accepter. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.)

M. Turmel maintient sa motion.

Le lieutenant-colonel **Driant** : La commission de l'armée demande le rejet de cette proposition. M. Turmel a dit qu'il n'y avait plus que certaines catégories de citoyens devant l'ennemi. Dans les tranchées, toutes les classes sociales sont représentées.

Comme l'extrême gauche ne cesse d'interrompre, M. Paul Deschanel la rappelle au respect de la liberté d'opinion.

M. Vincent Auriol, radical-socialiste, développe un projet de résolution demandant à surseoir à la discussion jusqu'à ce que la Chambre ait pu se rendre compte de l'application de la loi Dalbiez.

M. Vincent Auriol rappelle que le précédent ministre ne voulait appeler la classe 1917 qu'après l'utilisation de toutes les forces utilisables.

La loi Dalbiez vous donnait, dit-il, les moyens d'utilisation de toutes les forces du pays. Nous avons le droit de vous demander : « Qu'avez-vous fait de la loi Dalbiez ? » (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Vous voyez, Messieurs, qu'il n'y a de notre part aucune hostilité. Nous adopterons l'appel de la classe s'il nous est démontré nécessaire. Je sais bien que le ministre de la guerre a pris les mesures utiles. (Applaudissements sur quelques bancs.) Quelques mesures qu'on prenne contre les embusqués, ceux-ci prennent des mesures aussi ingénieuses pour leur échapper. Les circulaires ne sont pas exécutées au front parce qu'il manque le contrôle. (Applaudissements.)

Nous demandons si le gouvernement a utilisé tous les auxiliaires, non pour des besognes inutiles, mais suivant leurs aptitudes et leurs professions. Ne pourraient-ils remplacer les infirmiers et la brillante cohorte des secrétaires d'état-major ?

M. Briand (de sa place) : Le gouvernement n'a pas une autre réponse à faire que celle qu'il a faite à M. Turmel. La motion présentée par le groupe socialiste s'inspire des mêmes idées que celles de M. Turmel. Vous demandez au gouvernement la preuve que la loi Dalbiez est appliquée. Le gouvernement vous dit : « Oui, elle est appliquée ». Quand nous venons le dire d'accord avec la commission de l'armée, c'est que nous avons nos raisons pour cela.

Nous avons le souci de ménager la jeunesse de France en vue de la victoire. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.) Mais nous avons le devoir de la préparer utilement à son rôle héroïque. Faites ce que vous demande le gouvernement qui utilisera toutes les forces du pays, tous les hommes valides. Ce serait une faute contre la patrie de ne pas voter ce projet. Le gouvernement vous suppliera même de le voter dans un mouvement d'unanimité qui montrera à l'ennemi que lorsqu'il s'agit d'assurer la défense nationale, le Parlement marche avec le gouvernement tout entier. (Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

M. le Président donne lecture de la motion préjudicielle du groupe socialiste, présentée par M. Vincent Auriol. Elle est ainsi conçue :

« La Chambre, toujours résolue à consentir tous les sacrifices nécessaires à la défense nationale et voulant que l'effort soit efficace, invite la Chambre à surseoir à statuer jusqu'à ce que le gouvernement lui ait fait connaître le résultat de l'application de la loi du 17 août 1915 et si elle a été appliquée dans l'intérêt de la défense nationale. »

La motion préjudicielle Vincent Auriol est repoussée par 405 voix contre 115.

La Discussion du Projet

On aborde au fond la discussion du projet d'incorporation de la classe 17.

Le docteur **Peyroux** entend que toutes les mesures hygiéniques soient prises. Il réclame une instruction progressive de la classe 1917 et demande qu'on utilise davantage les contingents coloniaux.

M. Pottevin s'inquiète de l'entrée des jeunes gens à la caserne en décembre, la période la plus dangereuse pour l'incorporation des troupes étant le mois de janvier.

M. Driant, rapporteur, fait observer qu'il y a eu une sélection considérable pour la classe 1916, et environ 50,000 hommes ont été éliminés.

M. Levasseur réclame une meilleure utilisation des auxiliaires pour remplacer les hommes du service armé dans les sections d'infirmiers de C. O. A. et dans les états-majors, de façon à rendre aux dépôts assez d'hommes pour retarder l'appel de la classe 1917. Il se plaint des bonis scandaleux réalisés au front sur la nourriture et le vin des hommes malgré les ordres du Parlement.

M. Driant proteste : Les bonis sont employés à des achats de vivres supplémentaires.

Le Rapporteur

Le colonel Driant, rapporteur, dit que cette loi est nécessaire, non que le général en chef ait besoin de nouveaux effectifs, mais il pourrait en avoir besoin. Le Parlement veut que le sacrifice soit utile à l'heure opportune. Or il faut qu'en mai cette classe soit mobilisable, qu'elle soit sur la ligne de feu. Le pays ne veut pas que les maladies viennent s'ajouter au fléau de la guerre et demande des mesures comme celles prises pour l'incorporation de la classe 1916.

Le rapporteur ajoute que les jeunes soldats seront logés avec toutes les précautions possibles, qu'il y aura des soins d'hygiène et que l'alimentation sera particulièrement abondante pour des jeunes gens.

Comptez, dit-il, sur la sollicitude des chefs; il n'y a pas de famille plus unie en ce moment que l'armée française. Nous considérons nos soldats comme nos enfants.

M. Alexandre Blanc : Exceptez quand vous insultiez nos instituteurs.

M. Paul Deschanel : Ce n'est pas le moment d'approcher de nos âmes le souvenir de nos querelles passées. (Vifs applaudissements.)

M. Driant : Dans une nouvelle édition de mon livre, j'ai rendu justice à nos instituteurs, qui ont fait bravement leur devoir, comme d'ailleurs les prêtres. (Protestations à l'extrême gauche.)

M. Deschanel : Messieurs, regardons l'ennemi ! (Applaudissements.)

M. Driant approuve le ministre de nettoyer les écuries d'Augias de l'embuscade.

Des embusqués, il y en aura toujours, dit M. Driant, qui passeront à travers la nasse; mais ce qu'il faut détruire, c'est la nasse.

M. Driant prie le ministre d'ajourner au 5 janvier la convocation de la classe 17. Parmi ces jeunes gens, il y en a qui seront la rançon de la gloire; ils se montreront dignes de l'affection dont les entoure toute la France. (Applaudissements.)

Le Ministre de la Guerre

Le général Galliéni dit que l'appel de cette classe, demandée par le général en chef, est nécessaire comme mesure de précaution. Toute la Chambre était d'accord pour aller jusqu'au bout. Eh bien ! l'appel de cette classe entre dans cette formidable machine que la France usine pour la défense nationale. Cette classe ne sera pas d'ailleurs utilisée tout de suite. Il ne faut pas mésestimer notre ennemi, disait M. Renaudel; c'est pourquoi il faut que cette classe puisse être prête au printemps, au moment de nouveaux et décisifs efforts. Cette classe ne pourra marcher qu'en juin, parce que le premier mois ne compte pas et qu'il faut quatre mois de préparation.

Le ministre ajoute qu'il consent à l'incorporation le 5 janvier. Il s'efforcera d'envoyer de l'intérieur aux armées tous les hommes qui n'y sont pas indispensables. Il considère comme ne faisant pas leur devoir ceux qui, ayant la santé physique, ne sont pas au combat. (Applaudissements.)

Le général Galliéni répond ensuite à une allusion de M. Charles Bernard; il s'écrie avec émotion :

« Dans les circonstances de guerre où nous sommes, le ministre de la guerre ne connaît ni parents, ni amis, ni personne. » (Applaudissements prolongés.)

Le ministre n'entend pas cependant détruire la vie économique du pays. Il y a des ménagements à prendre. La classe 1917 doit être traitée avec les plus grands ménagements, comme l'a demandé le rapporteur. Elle sera logée dans des cantonnements isolés et recevra une suralimentation.

Le général Galliéni : J'ajoute que je m'inquiète de la question des travaux agricoles. C'est une question de défense nationale. Les commandants de région ont pour instruction de se tenir en rapport avec les préfets pour tous les travaux. Nous préparons une véritable mobilisation agricole pour le printemps. (Applaudissements.) Comme autrefois les jeunes Athéniens allant combattre pour la patrie, toute la nation suivra avec émotion ces jeunes gens qui iront rejoindre leur père et leurs frères pour nous conserver le pays. (Vifs applaudissements.)

M. Doizy présente une série d'observations sur l'application des mesures prophylactiques nécessaires dans les casernes. Il compte sur les promesses du ministre de la guerre de rendre les commandants de dépôt personnellement responsables de l'exécution de ses circulaires. Il faut aussi une sévère sélection des incorporés.

Après des observations sur la vaccination antityphoïdique, M. Doizy préconise l'instruction par des officiers venant du front.

M. Driant : L'instruction sera faite par des officiers évacués du front de préférence à des officiers de complément.

M. Doizy conclut en s'étonnant qu'on impose à la France tous les sacrifices, alors que tel de nos alliés pourrait faire davantage. C'est en prenant toutes les précautions nécessaires que l'on doit faire appel aux dernières ressources de la France. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

LA LOI VOTÉE

L'article unique est adopté à mains levées.

DEMANDES DIVERSES

M. Emile Constant propose qu'un fils d'étranger né en France et âgé de moins de vingt et un ans suive le sort de sa classe ou répudie la nationalité française.

M. Poirrier de Narçay ajoute : Dans le délai d'un mois.

Le général Pédoya, président de la commission de l'armée, demande la disjonction.

M. Lafont s'associe à la demande de renvoi à la commission, la question intéressant les gouvernements alliés.

Le général Galliéni demande la disjonction, qui est prononcée.

M. Vaillant propose de diviser les conscrits de la classe 1917 en trois catégories de santé, de robustesse: les forts, les moyens et les faibles pour mieux combattre la morbidité. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le général Galliéni lit une instruction qu'il a donnée aux chefs d'unités pour classer les recrues suivant leurs forces physiques et les caserner dans leur pays d'origine.

L'amendement est repoussé.

On adopte un amendement de M. de Lagrosillière étendant l'application de la loi aux vieilles colonies avec instructions sur place.

Un Rappel à l'Ordre

A noter, parmi les explications de votes, celle de **M. Briquet,** député du Nord, qui, au nom des représentants des pays envahis, affirme sa confiance dans le succès de nos armées; celle de **M. Raffin-Dugens,** qui refuse de voter cette loi « parce qu'on ne lui en a pas démontré la nécessité et qu'il ne croit pas à l'infaillibilité gouvernementale ».

Au cours de ses explications, M. Raffin-Dugens ayant dit que dans certains secteurs les officiers ont le mépris de la vie humaine, **le président** le rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

M. Lafont : Monsieur le Président, vous punissez la vérité.

M. Deschanel : Je ne laisserai pas ici insulter l'armée. (Applaudissements prolongés.)

Le général Pédoya, président de la commission de l'armée, dit que la France est loin d'être au bout de ses ressources, mais que, lorsque le ministre de la guerre nous demande une classe, nous n'avons pas le droit de la lui refuser. Il y a longtemps, d'ailleurs, que l'Allemagne a appelé les classes 16 et 17. (Applaudissements.)

M. Dalbiez rappelle que les chiffres d'effectifs qu'il a fournis n'avaient jamais été contestés. Il proteste contre les paroles qui représentent comme des ennemis du pays ceux qui veulent ajourner cet appel et déclare voter contre pour conserver au pays ses dernières ressources.

L'ensemble de la loi est voté à mains levées.

La séance est levée à 8 h. 15.

Prochaine séance jeudi, à trois heures.

APRÈS LA SÉANCE

Paris, 30 novembre. — La Chambre a voté aujourd'hui le projet du gouvernement sur l'incorporation de la classe 1917. La date du 15 décembre primitivement indiquée par le ministre de la guerre pour cette incorporation a été modifiée, d'accord avec le général Galliéni. Celui-ci s'est rallié à la date du 5 janvier, par déférence pour le Sénat, qui disposera de tout le temps nécessaire pour examiner d'une manière approfondie le projet qui va lui être soumis. Le ministre a voulu aussi en reculant de quelques jours leur appel sous les drapeaux permettre aux jeunes soldats de demain de passer auprès de leurs familles les fêtes de la Noël et du Jour de l'An. La volonté du gouvernement et du Parlement de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire s'est affirmée aujourd'hui avec non moins de netteté que précédemment. Des déclarations du président du conseil et du ministre de la guerre il convient tout particulièrement de retenir l'affirmation que l'incorporation de la classe 1917 ne constitue qu'une mesure de prévoyance, et qu'elle n'est pas commandée par le souci des effectifs.

« Nous sommes sûrs de nos ressources; elles nous permettront d'aller jusqu'au bout, a proclamé le président du conseil.

» Nous n'avons pas besoin pour le moment de la classe 1917, a dit après lui le colonel Driant, rapporteur de la commission de l'armée. »

Enfin, le ministre de la guerre, dont le langage sobre et ferme a vivement impressionné l'assemblée, s'est exprimé ainsi :

« Nous vous demandons l'incorporation de la classe 1917 bien que les alliés soient en meilleure situation au point de vue des effectifs que les ennemis. »

Les orateurs qui se sont succédé à la tribune se sont, pour la plupart, bornés à appeler l'attention des autorités militaires sur la nécessité de procéder à l'incorporation des jeunes recrues dans les meilleures conditions hygiéniques. A ce point de vue, le ministre de la guerre a également fourni à la Chambre les assurances les plus formelles.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

La Guerre en Serbie

LA SITUATION

Salonique, 30 novembre. — Le mauvais temps persistant sur le front français, aucune opération n'est possible. Seul, le problème du ravitaillement préoccupe les belligérants depuis trois jours.

Une reconnaissance française annonce que les Bulgares ont atteint Mrzen, sur la rive gauche de la Cerna. Les Bulgares n'ont prononcé hier aucune attaque contre Monastir.

Des nouvelles de source sûre annoncent que 120,000 Turcs vont être envoyés sur le littoral bulgare de la mer Noire.

Les Autrichiens ont envoyé en Bulgarie quelques mortiers de 305, pour la défense des côtes où les Allemands ont installé des hangars d'hydroplanes.

AUTOUR DE MONASTIR

Salonique, 30 novembre. — La neige tombe toujours. Toute attaque a cessé. On n'entend plus, sur le Vardar, que quelques coups de canon isolés. Les Allemands et les Autrichiens doivent être aussi arrêtés en route.

Généralement, toute armée est renseignée sur l'avance de son ennemi. Ici, non. L'ennemi marche dans un pays fermé, et peu d'échos de ses pas nous parviennent. Il est sous la protection du silence.

Une assez grande inquiétude vient d'éclater à Monastir. Le colonel Vassitch s'est retiré immédiatement sur la ville. Les Bulgares, cette fois, entreront-ils ?

LA RETRAITE SERBE

On a bon espoir que près de 80,000 Serbes ont pu gagner le Monténégro et l'Albanie, où ils seront en mesure de se reconstituer. Ils ont dû abandonner une partie de leur matériel, mais ils ont pu sauver leur artillerie légère.

On escompte avec confiance, mais sans en être encore sûr, que plus de 30.000 hommes pourront se joindre aux troupes serbes combattant actuellement dans la région de Monastir.

LE GOUVERNEMENT SERBE A SCUTARI

Salonique, 30 novembre. — Le gouvernement serbe est arrivé sans encombre à Scutari. Les ministres de la Quadruple Entente sont actuellement à Podgoritza. Ils se rendent également à Scutari.

Athènes, 30 novembre. — De source officielle on apprend ici que M. Boppe, ministre de France en Serbie, arrivera à Scutari d'Albanie le 30 novembre ou le 1er décembre au plus tard.

LES SERBES EN ALBANIE

Rome, 30 novembre. — Les avant-gardes serbes approchent de l'Albanie.

L'ETAT-MAJOR SERBE FAILLIT ETRE PRIS PAR LES BULGARES

Paris, 30 novembre. — M. Henri Barby, envoyé spécial du « Journal », rapporte que dans un récent combat, l'état-major serbe faillit être enlevé par les Bulgares par la trahison des Albanais.

Les Bulgares, qui se servent sans scrupule de la complicité des Albanais, avaient réussi, grâce à leur concours, à s'emparer du défilé de Katchanik. Sous la conduite de quelques Albanais, qui la guidèrent dans les sentiers, à travers les montagnes, une colonne bulgare tourna les positions serbes, contre lesquelles leurs efforts se brisaient. Elle apparut soudain derrière l'état-major serbe, l'encercla et faillit le faire prisonnier.

Deux cents gendarmes, telle était la faible défense de cet état-major; mais ils résistèrent si bien qu'ils permirent aux troupes d'accourir et de repousser l'ennemi. Malheureusement, pour ce faire, elles avaient dû abandonner leurs positions, que les Bulgares occupèrent aussitôt.

La Grèce et les Alliés

LA NOTE GRECQUE MUETTE SUR LA QUESTION DES SOUS-MARINS

Paris, 30 novembre. — La Note que M. Skouloudis a remise dimanche aux ministres de l'Entente garde le silence sur un point. Il s'agit de la poursuite des sous-marins dans les eaux territoriales des îles, et insiste sur les difficultés techniques pour plusieurs autres.

La Grèce n'a pas cédé tout de suite sur tout. Pourtant on a l'impression qu'elle cédera et que les pourparlers aboutiront à la conclusion recherchée.

IL FAUT EN FINIR !

Athènes, 30 novembre. — Dans les milieux officiels, on a la sensation que la situation ne peut rester ce qu'elle est. De l'avis de personnages en qui on peut avoir confiance, on va s'efforcer de rendre un peu plus claire et apporter plus de précisions à la réponse remise hier aux représentants des puissances alliées. On ne doute pas ici que la nouvelle parvenue de Paris que des bruits d'abandon de Salonique par les Français et les Anglais circulaient en France ne soit pour quelque chose dans la résistance apportée par le roi Constantin. Trop heureux de cette prétendue disposition, le roi ne se montre pas pressé de donner satisfaction aux nations alliées.

DEMOBILISATION POUR LES ELECTIONS

Zurich, 30 novembre. — Suivant le « Taegliche Rundschau », le gouvernement grec a décidé la démobilisation des anciennes classes pour leur permettre de prendre part aux élections. Ces classes seraient remplacées sous les drapeaux par de jeunes réservistes n'ayant pas l'âge de voter.

DES CRETOIS AURAIENT FAIT SAUTER UN SOUS-MARIN ALLEMAND

Salonique, 30 novembre. — Suivant des informations venues de l'île de Crète, trois Crétois auraient réussi à faire sauter dans une baie de leur île un sous-marin allemand. Ils se seraient servis de dynamite. Les auteurs de ce coup peu banal devraient se rendre à Athènes pour réclamer à la légation britannique la récompense promise de 25,000 fr. Toutefois, la nouvelle n'est pas encore officiellement confirmée.

Pression allemande sur la Grèce

Paris, 30 novembre. — Le dernier aide-mémoire présenté par les alliés à la Grèce spécifiait quelles dispositions locales devaient être prises pour rendre possible l'action de nos forces en Macédoine. Ces dispositions étaient de trois sortes : liberté d'user des chemins de fer, éloignement des troupes grecques stationnées dans la zone des combats éventuels, et enfin, possibilité d'utiliser les eaux territoriales, et au besoin les côtes de la Grèce, pour la chasse aux sous-marins.

La Note grecque remise avant-hier par M. Skouloudis aux représentants des puissances, ne met pas fin aux pourparlers.

« Nous savons, assure un de nos confrères, que l'Allemagne fait en ce moment des efforts désespérés pour empêcher le gouvernement grec de donner des satisfactions claires et définitives, et que cette pression pourrait faire hésiter M. Skouloudis, parce qu'elle impressionne le roi Constantin. Nous espérons cependant qu'un règlement complet interviendra. Il est certain que la nomination d'une commission d'experts ne pourrait pas actuellement donner satisfaction aux alliés, et qu'elle apparaîtrait comme un moyen dilatoire. Tout délai serait dangereux. Au moment où nos troupes de Macédoine peuvent être attaquées par des forces considérables, on ne saurait admettre que des difficultés locales causent ne fût-ce qu'une heure de retard aux dispositions que leurs chefs ont le devoir de prendre. »

Les Russes contre la Bulgarie

Zurich, 30 novembre. — Suivant le « Taeglische Rundschau », cinq corps d'armée russes sont équipés pour prendre part à la lutte contre la Bulgarie.

Les Austro-Allemands au Monténégro

Naples, 30 novembre. — Les Austro-Allemands ont envahi le Monténégro. Vendredi, légers duels d'artillerie entre Monténégrins et Austro-Allemands, et un autre combat d'infanterie sans résultat à Poccia (ou Foca).

Les Monténégrins sont décidés à la lutte jusqu'au bout.

De grandes difficultés attendent l'ennemi s'il s'engage dans la région montagneuse.

En Angleterre

Pour la Guerre jusqu'à la Victoire

Londres, 30 novembre. — Une Société dénommée Union of Democratic Control, qui, avec les travaillistes, organise l'agitation contre tout vote éventuel du service obligatoire en Angleterre, devait tenir dans la soirée une nouvelle réunion de protestation au Memorial-Hall.

Des soldats australiens, néo-zélandais et canadiens ont envahi la salle, se sont emparés de la tribune avec des internes d'hôpitaux et ont transformé la réunion de protestation en réunion favorable au service militaire. Un ordre du jour a été voté, déclarant que la guerre ne cessera que lorsque les alliés auront imposé leurs conditions de paix.

Les Conférences de Londres pour les Munitions

Londres, 30 novembre. — M. Lloyd George est très occupé, depuis une semaine, en incessantes conférences avec l'amiral Roussino et les officiers de la mission russe, avec le général Marafini et les officiers de la délégation italienne, et avec M. Albert Thomas et les officiers de la délégation française.

Dans ces conférences, la question de la fourniture des munitions aux alliés est examinée en détail, et des dispositions satisfaisantes ont été prises pour obtenir des armes et des munitions de tous genres.

Le Kaiser en Autriche

Amsterdam, 30 novembre. — On mande de Vienne que le kaiser a donné aujourd'hui audience au ministre des affaires étrangères, le baron Burian; au ministre président Stuerghk, et au comte Tisza.

L'après-midi, accompagné par l'archiduc héritier, il est allé, incognito, prendre le thé à l'ambassade d'Allemagne.

Amsterdam, 30 novembre. — Un télégramme de Vienne annonce que le kaiser a quitté Vienne au cours de la soirée. Il a été accompagné à la gare par l'archiduc héritier et a reçu avant son départ le ministre des finances Koerber et le bourgmestre Weisskirchner.

C'est en Italie que furent arrêtés les Officiers allemands évadés

Briançon, 30 novembre. — On a annoncé hier que trois officiers allemands évadés du fort de Randouillet, près de Briançon, où ils étaient internés, avaient été retrouvés dans les Alpes; deux avaient les pieds gelés, le troisième était mort de froid.

Les officiers évadés ont été arrêtés en Italie, ainsi qu'en fait foi la dépêche suivante :

« C'est en fracturant la serrure de la porte d'un poste que les trois officiers allemands ont pu sortir du fort de Randouillet. Dans une cave, on a trouvé des empreintes de talons ferrés. Ils ont donc dû se cacher pendant un certain temps avant de se diriger par la vallée de Cervières vers un des cols qui aboutissent en Italie. Les Allemands sont arrivés sans encombre en territoire étranger et ont été arrêtés aux Thures par un douanier, qui les a conduits devant le brigadier de carabiniers à Césanne. »

La Santé d'Albert Ier

Furnes, 30 novembre. — Des journaux hollandais, mus on ne sait par quelle préoccupation, ont annoncé que le roi des Belges était souffrant. Le roi n'a jamais été plus vigoureux et la reine d'une énergie plus allante. Une splendide villa a été mise à la disposition des souverains aux bords de la mer, au Havre, mais ils n'y ont jamais mis les pieds. Sollicité respectueusement de s'y rendre, le roi a promis, mais cette visite, le souverain ne la fera qu'après la guerre : « Je ne veux, déclare-t-il, abandonner un seul instant ni l'armée ni mon pays. »

Zeppelin détruit

La Haye, 30 novembre. — Il paraîtrait qu'un dirigeable allemand ayant appareillé pour aller effectuer une reconnaissance vers Kiel et le canal, qu'il devait survoler, aurait été détruit dans les parages d'Héligoland.

SUR MER

Le Torpillage de deux Vapeurs marseillais

Marseille, 30 novembre. — La Compagnie mixte de notre ville a reçu confirmation de la nouvelle annonçant que deux de ses vapeurs, le « Omara » et l'« Algérien », avaient été torpillés par un submersible ennemi.

Ces deux navires, de petit tonnage, avaient été envoyés depuis quelque temps à Tunis pour le service de la côte.

Marseille, 30 novembre. — La direction de la Compagnie mixte a reçu ce matin de son agent de Tunis une dépêche lui annonçant que 26 hommes de l'équipage du vapeur « Omara », torpillé par un sous-marin ennemi, avaient pu gagner le port de Sousse, d'où ils sont partis en chemin de fer pour Tunis.

Ces marins regagneront Marseille par un paquebot de la même Compagnie; celle-ci est toujours sans nouvelles de l'équipage de l'« Algérien ».

L'Appel des Vieilles Classes auxiliaires

Paris, 30 novembre. — L'Emprunt national gagnerait beaucoup à ce que la question des auxiliaires des plus vieilles classes soit résolue rapidement.

Il est, en effet, parmi les hommes susceptibles d'être rappelés d'un moment à l'autre un grand nombre de souscripteurs éventuels. Leur âge mûr comporte la possession de disponibilités en rapport avec leur situation sociale. Ils ne demanderaient pas mieux que de souscrire, mais ils hésitent, car s'ils sont appelés demain, dans quinze jours, l'argent qu'ils auront mobilisé fera un trou trop grand dans les ressources qu'ils doivent assurer à leur famille. Leur situation militaire mal réglée, trop instable, mériterait de retenir l'attention du ministre de la guerre, ainsi que le cas des hommes qui, après avoir été au feu, ont été versés dans les services auxiliaires par suite de blessure ou de maladie, et qu'une circulaire de M. Millerand faisait « marcher » avec les auxiliaires des classes 1888 et 1887.

« Cette circulaire est-elle rapportée ? » demandent ces hommes, qui, indécis, ne savent s'ils peuvent ou non disposer de leur argent pour participer à la souscription de l'Emprunt.

La Responsabilité des Chemins de Fer

Paris, 30 novembre. — Une législation spéciale règle, en temps de guerre, la responsabilité des chemins de fer pour pertes, avaries ou retard dans le transport des marchandises. La question s'est posée de savoir si cette réglementation a été légalement prise et si elle a suspendu l'application des règles ordinaires en matière de transport.

Le tribunal de commerce de la Seine vient de trancher la question par l'affirmative, dans une série de jugements rendus. D'après ces jugements, les chemins de fer n'encourent aucune responsabilité pour la période comprise entre le décret de mobilisation et le 1er novembre 1914, date à laquelle est intervenu un arrêté ministériel qui a décidé qu'ils seraient seulement responsables de leurs fautes lourdes, dont, d'ailleurs, la preuve incomberait aux réclamants.

Triple Asphyxie par le Gaz

Paris, 30 novembre. — Souffrante, un peu fiévreuse, Mlle Lucie Bromante, une petite danseuse de vingt ans, pria dimanche soir une de ses amies, Mme Daulnois, trente-quatre ans, mécanicienne, demeurant rue Lepic, de l'accompagner chez elle, rue Turgot : « J'ai si froid, dit Mlle Bromante, vous me ferez un peu de thé. »

Mme Daulnois, accompagnée de son petit garçon, Raymond, accepta de veiller la petite danseuse malade. On alluma le radiateur à gaz, on ferma hermétiquement partout, et hier matin le concierge de Mlle Bromante trouvait celle-ci morte asphyxiée dans son lit, et Mme Daulnois dans le coma. Le petit Raymond luttait encore contre l'asphyxie. Il est sauvé. L'état de sa mère est très grave.

LES SIÉGES VACANTS AU PARLEMENT

Paris, 30 novembre. — Le décès de l'honorable M. Sarrien, sénateur de Saône-et-Loire, l'un des vétérans de nos Assemblées parlementaires (il avait été élu député, pour la première fois, en 1876), porte à 25 le chiffre actuel des sénateurs décédés non remplacés depuis dix-huit mois. C'est exactement le douzième du nombre total de nos « pères conscrits ».

Pareille proportion de manquants n'avait jamais été atteinte. C'est le fait de la guerre qui, nul ne l'ignore, a suspendu toutes consultations électorales tant que dureront les hostilités.

A la Chambre, la proportion des décédés est beaucoup moindre. Quoique le nombre des députés soit à peu près le double de celui des sénateurs, il n'y a actuellement, au Palais-Bourbon, que 17 sièges vacants.

Le dernier sénateur nommé est M. Galup, élu en Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Giresse. Le dernier député élu est l'honorable colonel de Puineuf, de la Droite, nommé en remplacement du regretté M. Taudière.

Mort du Général Garcin

Paris, 30 novembre. — On annonce la mort du général Garcin, décédé à Neufchâteau (Vosges), à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Il avait participé à la première expédition du Maroc et à celle du Mexique. En 1870, il était aide de camp du général de Cissey, dont il fut deux fois le chef de cabinet au ministère de la guerre. Colonel en 1884, brigadier en 1889, il avait commandé le 13e corps d'armée en 1893. Il était grand-officier de la Légion d'honneur.

L'Emprunt de la Victoire

Une Souscription de douze Millions

Paris, 30 novembre. — Le conseil général de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-71 vient de décider de souscrire à l'Emprunt national pour la somme de 12 millions, prélevée sur son capital, actuellement de 38 millions.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 30 novembre. — Le « Daily Chronicle », parlant du succès de l'Emprunt français, écrit : « Il est peut-être bon de montrer que cet emprunt devant servir à rembourser les avances de l'Angleterre et à payer les marchandises anglaises, quiconque y souscrit aide non seulement la France, mais l'Angleterre. Une souscription importante de la part des Anglais sera une source réelle de force pour la France, à laquelle nous sommes tous désireux de témoigner notre admiration pour sa magnifique conduite. »

EN ESPAGNE

Madrid, 30 novembre. — Au Sénat, M. de Bugallal, ministre des finances, répondant au marquis de Rozalejo, qui réclamait l'interdiction de la propagande en faveur de l'Emprunt français, car cette propagande facilite l'émigration des capitaux espagnols, a reconnu l'impossibilité et l'inutilité d'une pareille défense.

La Baisse des Changes austro-allemands

New-York, 30 novembre. — La nouvelle baisse du taux des changes allemand et autrichien est attribuée au resserrement croissant du blocus des alliés.

BORDEAUX

Il y a un an

1er DECEMBRE 1914

En Argonne, nous avons réalisé quelques progrès dans le bois de Courte-Chausses et nous avons enlevé un petit ouvrage à Saint-Hubert. En Alsace, nos troupes enlèvent Aspach-le-Haut et Aspach-le-Bas, au sud-est de Thann.

Le Président de la République, accompagné du président du conseil et du général Joffre, s'est rendu au grand quartier général de l'armée britannique, où il a rencontré le roi d'Angleterre. Le roi et le Président ont passé la journée au milieu des troupes britanniques.

Le 1er décembre, le commandant Brits a capturé, au Transvaal, le chef rebelle de Wet.

L'archevêque de Varsovie adresse au Vatican une protestation signalant que les Allemands opérant en Pologne se servent systématiquement des églises catholiques pour placer des mitrailleuses dans les clochers.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 30 novembre.

La séance est ouverte à cinq heures trente-cinq, sous la présidence de M. Charles Gruet, maire.

La Ville et la Compagnie du Gaz

Par arrêté du 30 juillet dernier, le conseil de préfecture a rejeté la demande introduite par la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux tendant au relèvement du prix du gaz consommé tant par la Ville que par les particuliers.

Désirant faire appel de cette décision, la Compagnie a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. Le Conseil municipal autorise le maire à défendre à l'action dont est saisie la juridiction administrative supérieure.

L'Inspection des Viandes

Sur la demande formée par divers facteurs libres en vue d'obtenir des dommages-intérêts pour le préjudice que leur aurait causé l'application de l'arrêté du 9 mars 1914 sur l'inspection des viandes; la cour d'appel a confirmé la décision des juges de première instance déclarant incompétente la juridiction civile appelée à statuer.

Les requérants s'étant pourvus en cassation contre cette décision, le Conseil autorise le maire à défendre à cette action.

Les Locaux scolaires et l'Armée

A l'unanimité, le Conseil vote l'ordre du jour suivant présenté, au nom de l'administration, par M. de La Ville de Mirmont, adjoint à l'instruction publique :

» Le Conseil municipal,

» Considérant que le service scolaire n'est qu'imparfaitement assuré dans notre ville, par suite de l'affectation de vingt-six écoles communales soit à des formations sanitaires, soit à des cantonnements de troupes;

» Que, s'il convient de respecter l'affectation actuelle de celles de ces écoles qui ont été transformées en hôpitaux militaires, il importe, par contre, de rendre le plus tôt possible à leur destination normale celles qui sont utilisées comme cantonnements;

» Que, malgré les promesses faites à l'administration municipale, à la veille de la rentrée des classes par l'autorité militaire, aucune de ces dernières écoles n'a encore été remise à la disposition de la Ville;

» Vu l'offre faite par la dite administration d'emplacements pour la construction de baraquements susceptibles de recevoir les hommes logés dans les établissements scolaires de Bordeaux,

» Emet le vœu que toutes les écoles actuellement utilisées par l'autorité militaire pour le cantonnement des troupes soient évacuées dans le plus bref délai possible, et charge le maire d'insister auprès de l'autorité supérieure pour que la construction de baraquements soit commencée d'urgence dans ce but. »

Les Tramways

Plusieurs conseillers présentent des observations relatives au service des tramways de Bordeaux.

M. le Maire répond. Il tient à ce que la population bordelaise sache que l'administration municipale est insuffisamment armée et qu'elle n'a pas une action directe sur les tramways.

Toutes les infractions au cahier des charges, toutes les plaintes ou réclamations relatives au service des tramways doivent être soumises au Contrôle, qui est seul juge en la matière. C'est donc au contrôle que s'adresseront les observations qui viennent de se produire.

Le maire ajoute que la division compétente dirigée par M. Nozière signale très régulièrement au contrôle, aussi bien les infractions qu'elle fait relever que les plaintes et les réclamations qui lui sont communiquées.

Le Budget

Le Conseil, abordant l'étude du projet de budget de la ville de Bordeauj pour 1916, arrête à la somme de 565,800 fr. le budget de l'éclairage

Après examen de plusieurs autres affaires d'un intérêt moins général, la séance est levée à six heures et demie.

Mort pour la Patrie

Nous apprenons la mort de notre concitoyen le sous-lieutenant Pierre Mirot, tué dans une tranchée, par une balle à la tête.

Parti plein d'enthousiasme dès le premier jour, comme sergent au 9e d'infanterie, il avait rapidement conquis ses galons de sous-lieutenant, grâce à son courage, son entrain et ses belles qualités dignes de toutes les récompenses. La mort est venue le faucher en pleine jeunesse, l'arrachant à l'affection de sa famille, à celle de ses chefs et de ses hommes, qui tous aimaient ce jeune, brave et bon officier. Il avait été l'objet de la belle citation suivante à l'ordre du corps d'armée :

Pierre Mirot, sous-lieutenant : « A de sa propre initiative fait de nuit la reconnaissance d'un poste avancé et dangereux de la ligne avec un soldat qui s'est offert pour l'accompagner »

Sa croix de guerre, si vaillamment méritée, a été remise à sa famille, qui peut être fière de lui et à qui nous adressons nos meilleures condoléances.

Citations à l'Ordre

Nous relevons à l'« Officiel » les citations suivantes à l'ordre de l'armée :

M. de Faucon, lieutenant à la 48e batterie du 58e d'artillerie : « Très brave au feu, a exercé avec la plus grande autorité le commandement de sa batterie. Tué à son poste de combat le 25 septembre 1914, pendant qu'il faisait abriter sans se soucier lui-même du danger, son personnel soumis à un violent bombardement de l'artillerie ennemie, son capitaine ayant été blessé.

— M. Chaumié, sous-lieutenant de réserve à l'état-major d'une brigade : « S'est porté avec la plus belle bravoure à l'assaut des tranchées ennemies avec son commandant de brigade en tête de la brigade; a été blessé auprès de son chef tué avant d'atteindre les tranchées ennemies (combat du 26 septembre 1915).

Notre concitoyen M. André-Emmanuel Giraud, capitaine au 109e régiment d'infanterie, dont nous avons récemment publié la citation à l'ordre du ...e corps d'armée, vient d'être de nouveau cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Commandant une compagnie de mitrailleuses; a fait preuve de bravoure et d'un beau mépris du danger en se portant sur différents points de la ligne de feu pour établir lui-même l'emplacement de ses sections de mitrailleuses. A été blessé. »

Nous félicitons cordialement M. le capitaine Giraud, qui fait ainsi magnifiquement son devoir sur le front.

Rappelons que M. le capitaine Giraud, ancien élève de notre lycée et de notre Faculté de droit, est le fils de notre ami M. Henry Giraud, trésorier de l'Association des dames françaises de Bordeaux.

— Le jeune Bordelais René Domergue, caporal au 69e de ligne, a été cité à l'ordre de l'armée et a été décoré de la médaille militaire avec croix de guerre avec palmes.

Voici le texte de sa glorieuse citation :

« Au cours du combat du 28 septembre, a pris, dans des circonstantes difficiles, le commandement de sa section après la chute de ses chefs; a été blessé très grièvement au moment où il dirigeait le tir de ses hommes pour arrêter la progression de l'ennemi. »

René Domergue est le fils de notre excellent confrère Gabriel Domergue, rédacteur à l'« Echo de Paris », qui fut longtemps attaché à la rédaction d'un journal bordelais. Nos compliments au jeune héros et à sa famille.

On nous communique les deux autres citations suivantes qui concernent également des Bordelais et que nous sommes heureux de reproduire :

— 108e régiment d'infanterie, 4e compagnie. Ordre du régiment :

Lucien Thévenet, caporal : « Le 11 octobre 1915, a progressé malgré des pertes sérieuses, dans un boyau ennemi battu par les grenades et les mitrailleuses, donnant l'exemple d'un grand courage. »

— 4e groupe d'artillerie d'Afrique, 1re batterie. Le général commandant la division cite à l'ordre de la division le maréchal des logis chef J.-Aimé Collignon : « Le 27 septembre 1915, pris sous un feu violent d'artillerie lourde avec les avant-trains qu'il commandait, a maintenu le calme par son exemple et sa fermeté. Renversé et enseveli par l'éclatement d'un obus, s'est relevé tranquillement et a continué à donner l'exemple du plus grand sang-froid. »

La Foire de Leipzig à Bordeaux

Nous recevons là lettre suivante :

« Caudéran, le 30 novembre.

» Monsieur le Rédacteur,

» M. Edouard Herriot, le distingué maire de Lyon, sénateur du Rhône, vient de publier dans un journal de Bordeaux un article sur la nécessité d'instaurer en France une grande foire pour combattre celle de Leipzig où, chaque année, plus de 4,500 maisons, se répartissant en 507 catégories ou groupements d'objets, amènent 13,000 personnes, patrons et vendeurs; foire qui reçoit de 30,000 à 40,000 acheteurs, traitant de 250 à 300 millions d'affaires.

» Nous sommes d'accord avec M. Herriot quand il dit qu'il faut remplacer Leipzig par une ville française; nous ne le sommes plus lorsqu'il dit, comme président de la Commission de la foire de Lyon, dans un opuscule richement imprimé contenant une douzaine de belles photogravures représentant des vues de la ville dont il est le maire apprécié, que c'est Lyon qui est la ville la plus désignée et la mieux placée que n'importe quelle ville de France pour remplacer la foire de Leipzig, qu'elle est magnifique par ses nombreux et superbes monuments aux dires de tous ses visiteurs.

» Nous sommes encore moins de son avis quand nous lisons que « Lyon, enfin, est la » seconde ville de France et qu'elle a le droit » de développer et d'exécuter chez elle une » idée que **la première** (ces deux mots sont » soulignés dans le texte) elle a mise en » avant. »

» Nous nous permettrons tout d'abord d'essayer d'infirmer la question de priorité.

» Bien qu'écrivant dans un journal bordelais, M. le Maire de Lyon nous permettra de lui dire qu'à Bordeaux, nous avons eu l'idée de combattre la foire de Leipzig, et cela même avant la guerre et avant la ville de Lyon.

» Nous dirons à M. Herriot que, depuis longtemps, Bordeaux possède des foires commerciales.

» Ces foires sont très anciennes et remontent tout au moins à plus de huit siècles.

» En effet, ces foires, qui avaient dans l'origine pour objet principal la vente des vins qu'on venait acheter à Bordeaux à l'aide de « flottes de bateaux » venant de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, d'Italie, etc., existaient déjà depuis bien des années quand Edouard III, duc de Guyenne, par une charte datée du 15 juin 1341, octroya aux Bordelais, pendant la tenue des deux foires de mars et octobre, qui duraient seize jours, toutes les franchises bordelaises.

» Nous ne parlerons que pour mémoire des édits de Charles VII, de Louis XI, de Charles IX, des délibérations municipales du 19 novembre 1897 et de l'arrêté préfectoral du 25 août 1898, sur les foires de Bordeaux.

» Inutile de rappeler où elles se tenaient suivant les époques, ni d'indiquer les franchises qui en faisaient un véritable port franc pendant leur durée.

» Ces foires ayant perdu en majeure partie leur caractère commercial, le Syndicat des constructeurs et vendeurs d'instruments agricoles, viticoles et vinicoles et industries qui s'y rattachent, de Bordeaux et du Sud-Ouest, a voulu prendre l'initiative de rétablir les anciennes foires de Bordeaux et créer durant celles de mars une foire agricole, commerciale et industrielle.

» En 1912, le Syndicat en question fit une première manifestation qui fut un encouragement heureux; malheureusement, en 1913, une maladie du secrétaire général empêcha le renouvellement de cette manifestation, qui fut ajournée par suite de la guerre, mais non abandonnée.

» On peut et on doit faire mieux à Bordeaux qu'à Lyon, parce que Bordeaux est un grand port de commerce, qui a des relations avec le monde entier, et que les navires qui le fréquentent battent pavillons de toutes les nations maritimes.

» Bordeaux est admirablement situé sur l'océan, l'ouverture du canal de Panama augmentera encore son trafic, que l'ouverture du canal de Suez avait tant soit peu entravé.

» Au point de vue de l'ampleur de ses voies, de la diversité de ses monuments, dont certains datent de l'époque païenne, d'autres de l'époque romane ou anglaise, de la beauté de son port, que les Romains appelaient le port de la Lune, de la majesté de son fleuve, qu'Ausone chanta en vers célèbres, Bordeaux, si nous faisons le même appel à ses visiteurs que M. Herriot fait aux visiteurs de Lyon, peut sans conteste soutenir avantageusement la comparaison.

» M. le sénateur Herriot nous dit qu'il a pris personnellement l'engagement vis-à-vis de M. le Président de la République, d'ouvrir pour la première fois la foire de Lyon, quoi qu'il arrive, le 1er mars et jusqu'au 15 mars 1916.

» Etant donnée l'ancienneté des foires de mars de Bordeaux, l'essai par le Syndicat des constructeurs et vendeurs d'instruments agricoles, viticoles et vinicoles et des industries qui s'y rattachent, Bordeaux va-t-il se laisser distancer par Lyon ?

» La municipalité bordelaise va-t-elle continuer à nous refuser des locations collectives de 10 ans au minimum, celles d'un an nous interdisant la construction de bâtiments spéciaux et élégants qu'il est impossible d'amortir en une seule année ? Va-t-elle nous marchander l'espace et nous le faire chèrement payer, alors que la municipalité lyonnaise subventionne généreusement cette initiative, qu'une large publicité est déjà faite dans tous les pays du monde par la presse, les chambres de commerce françaises, les ambassades et les consulats.

» Le Conseil général de la Gironde refusera-t-il d'ouvrir un crédit aussi large que l'a fait le Conseil général du Rhône ?

» La Chambre de commerce de Bordeaux, continuant les traditions des précédentes, ne fera-t-elle pas ce que fait la Chambre de commerce de Lyon ? Elle qui n'hésite pas à transformer l'estuaire de la Gironde en un vaste port de 100 kilomètres de longueur avec avant-port grandiose au Verdon, appontements à Bassens, à Blaye, à Pauillac, de nouveaux bassins à Bordeaux reliés par le canal de Grattequina au fleuve ?

» Cependant si à Leipzig on voit 30,000 visiteurs, il est prouvé que nos foires de mars en amènent déjà 40,000. Que serait-ce avec de l'initiative, en profitant de ces courants de visiteurs que les Compagnies de chemins de fer drainent de la Loire aux Pyrénées, Compagnies qui nous offrent leur publicité et leur concours ! Ce n'est plus 40,000 visiteurs, si nous recherchons ceux de la France entière et de l'étranger, c'est 100,000 visiteurs qui viendront aux foires de mars de Bordeaux.

» Il est temps d'agir, que Bordeaux se dresse à son tour, que ses élus municipaux, généraux, députés, sénateurs, défendent les foires séculaires de Bordeaux.

» Vouloir, c'est pouvoir. Ce que Lyon a obtenu, Bordeaux peut l'obtenir.

» Que sous la présidence de M. Gruet, maire de Bordeaux, une commission analogue à celle de la municipalité de Lyon se mette à l'œuvre sans retard, les concours ne lui feront pas défaut. Le succès est certain, si on y met le prix et le désir de réussir.

» Le programme est facile à élaborer.

» Que la presse attache le grelot et le secoue avec suffisamment de force et de persévérance pour qu'on en entende le son, et que Bordeaux, au lieu de laisser ruiner ses forces, patrimoine légué par nos ancêtres, sache en perpétuer l'existence et en rehausser l'éclat.

» Veuillez agréer, etc.

» Frantz MALVEZIN,

» Secrétaire général du Syndicat des constructeurs et vendeurs d'instruments agricoles, viticoles et vinicoles et industries qui s'y rattachent de Bordeaux et du Sud-Ouest. »

La Serviette du Soldat

Nous sommes heureux d'annoncer que le comité départemental de la Prévoyance sociale vient d'adresser au front, au 7e d'infanterie coloniale, 1,000 serviettes permettant aux soldats de ce régiment de faire usage, quand ils sont de repos, de l'appareil à douches dont il a été récemment pourvu.

Rappelons que le comité a antérieurement envoyé les quantités suivantes aux régiments de la région du Sud-Ouest : 1,000 au 144e de ligne; 1,000 au 123e de ligne; 1,000 au 49e de ligne; 500 au 24e d'artillerie.

FAITS DIVERS

Manifestation interrompue

Mardi, vers seize heures trente, trois cents lycéens environ se massèrent sur le péristyle du Grand-Théâtre, puis formèrent un monome naturellement très bruyant.

Les agents prièrent les jeunes gens de se disperser, et comme ces derniers refusèrent d'obéir, plusieurs d'entre eux furent appréhendés et conduits au commissariat de la rue Mably.

Tout rentra immédiatement dans le calme. Les jeunes manifestants ont déclaré qu'ils avaient simplement voulu faire une démonstration joyeuse pour affirmer leurs sentiments patriotiques au sujet du départ de la classe 1917, dont ils font presque tous partie.

Un Accident grave

Mardi, vers quinze heures, M. Michel Coll, âgé de trente-six ans, conduisait un attelage sur le pont de pierre. Il heurta un autre véhicule et fut projeté sur le sol si malheureusement qu'une des roues de son camion lui fractura une jambe.

Transporté à l'hôpital Saint-André, le blessé y fut admis d'urgence, salle 18.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : quatre-vingt-dix litres de vin dans un wagon en station quai des Chartrons, au préjudice de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

— Un réticule renfermant un billet de banque de vingt francs, un chapelet, divers menus objets et papiers dans un tramway des quais, pendant le trajet entre la place Richelieu et la rue Achard, à Mme Sants, marchande, demeurant rue Achard.

Un simple oubli. — Employé comme ouvrier électricien chez M. Ermini Saïchi, rue Castillon, José M... est parti du domicile qu'il occupait, rue du Commandant-Arnould, oubliant (?) de rendre les outils, évalués à vingt-sept francs, que lui avait confiés son patron.

Accidents. — Lundi, vers midi, M. Pierre Chabraud, soixante-douze ans, demeurant à Saint-Maigrin (Charente), de passage à Bordeaux, a été renversé et légèrement contusionné au front par un tramway, devant la gare du Midi. Après pansement à une pharmacie voisine, puis à l'hôpital Saint-André, il a pu continuer son trajet.

— Lundi, vers dix heures et demie, le jeune Léoncé Touche, âgé de treize ans, charpentier, demeurant à Cenon, est tombé d'une hauteur de sept à huit mètres à l'intérieur des Chantiers de la Gironde, et s'est fracturé la jambe gauche. Il a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

CHRONIQUE DU PALAIS

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, président.

Dans son audience de mardi, la cour d'appel a rendu un arrêt élevant à deux ans la peine de six mois de prison prononcée par le tribunal correctionnel le 4 octobre dernier contre le nommé Roth Joannès, vingt-sept ans, sujet anglais, reconnu coupable de tentative de vol et de coups et blessures.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président

Le tribunal correctionnel a prononcé mardi les condamnations suivantes :

Marguerite Pédarros, femme Fénelon, 43 ans, demeurant rue de Galles, 77, était inculpée d'outrages à un commandant de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. Le 29 novembre, vers onze heures et demie, voyant passer dans la rue de Galles une patrouille de sept hommes commandée par un homme, elle interpella les soldats, les traitant d'« embusqués » et les accablant d'injures. Ceux-ci ayant voulu l'arrêter, elle s'enferma chez elle, continuant à les insulter.

A l'audience, elle avoue les faits qui lui sont reprochés, mais elle exprime son repentir. Elle prétend qu'elle était ivre.

Elle a déjà été condamnée trois fois pour bris de clôture, outrages et vol. Le tribunal lui inflige un mois de prison.

— Eulalie G..., 30 ans, sans profession, dans un moment d'aberration, a volé dans deux grands magasins de la rue Sainte Catherine divers objets, dont une fourrure et un tricot.

Deux mois de prison avec sursis.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« La Vie de Bohème »

DE PUCCINI

L'œuvre de Puccini, « La Vie de Bohème », a reçu, mardi soir, un très brillant accueil au Théâtre-Français. On pourrait même dire qu'elle a presque fait l'effet d'une nouveauté, car depuis longtemps elle était écartée de nos scènes, sur lesquelles, sans doute à cause des temps difficiles pour l'art et pour les artistes, on nous offre un peu bien souvent les mêmes ouvrages. Puis, avec « La Vie de Bohème », nous sont revenus deux artistes, aimés entre tous, dont l'absence nous a maintes fois causé de vifs regrets, M. Edmond Clément et Mme Victoria Fer. Dans ces conditions, la salle du Théâtre-Français devait être comble; elle l'était, en effet, et d'une assistance des plus élégantes. Soirée de gala et de grand gala.

Entendre le ténor Edmond Clément dans le rôle de Rodolphe est une bonne fortune que l'on peut mettre au rang des plaisirs les plus exquis et les plus rares. Sans doute il faut s'incliner devant cette voix, à laquelle une science accomplie permet une incomparable variété de nuances, les inflexions les plus délicates, une vigueur d'accent du plus bel éclat, mais il y a aussi chez l'artiste une faculté de sentir éminemment communicative, et cet ensemble de qualités fait de M. Edmond Clément un des chanteurs les plus complets et les plus délicieux à entendre que le théâtre nous offre aujourd'hui.

A côté de ce Rodolphe qui charmait le public, nous avons eu une remarquable Mimi en la personne de Mme Victoria Fer. Et ici encore il faut parler de science vocale parfaite et d'expression sincère. Le rôle de Mimi est par lui-même essentiellement sympathique; il est fait de jeunesse, de grâce, de sensibilité et aussi d'émotion douloureuse. Mme Victoria Fer réussit merveilleusement à mettre en valeur toutes ces nuances du rôle, et il serait difficile de choisir dans le rendu de ces nuances pour dire à quel moment on aime le mieux la charmante artiste. Et cependant, dans l'assistance, bien des larmes coulaient à la mort de la pauvre Mimi.

Mme Cortez est une aimable Musette, à l'organe vocal agréable; elle a présenté le personnage de la volage et insouciante grisette avec intelligence et sincérité.

M. Montano, un nouveau venu parmi nous, a plu infiniment sous le costume excentrique de Marcel. Il est doué d'une voix qui a du timbre et du charme, joue le rôle avec chaleur et donne l'impression qu'il est un excellent baryton d'opéra-comique. Nous comptons, d'ailleurs, le revoir bientôt sur la même scène.

Le quatuor du 3e acte, chanté d'une façon ravissante a été chaudement applaudi et bissé.

M. Bédué a dit fort bien les adieux de Colline à sa vieille redingote qu'il faut vendre; il a d'ailleurs présenté très originalement le type du philosophe ami des livres. M. Ferran prête ses belles qualités de chanteur et de comédien au personnage de Schaunard. Les autres rôles ont pour excellents interprètes MM. Gamy (Saint-Phar), Boucher, Flavien et Lambrette.

Défilé très réussi au deuxième acte, avec musique de scène habilement conduite par le maître Espagnet. Mise en scène générale intelligemment réglée par M. Gamy.

Ajoutons que les chœurs ont bien fait leur devoir et que M. Eugène Bastin a mis tous ses soins à diriger son orchestre.

C. P.

3e matinée de famille. — Jeudi 2 décembre, en matinée (avec une réduction de 50 % aux militaires, aux dames de la Croix-Rouge, aux étudiants, aux élèves des écoles accompagnés), matinée de famille avec « le Petit Duc » et le concours de la divette Alice Kervan, R. Gamy, D. Bédué, Lya Ceddès, Mme Lejeune, etc. Location ouverte.

Apollo-Théâtre

Tournée de l'Olympia. — Jusqu'à mercredi 1er décembre, la tournée de l'Olympia de Paris, avec le joli programme suivant : « Poires tapées », de Jules Moy; intermède de concert : Mlles Claudie de Sivry, Mund Avril, Flo Berthy, MM. Jules Moy, Manuel Lord, Lesneven, les frères Mévisto; « le Train 77 bis », sketch en deux tableaux; « Versez votre or », fantaisie-revue d'actualité.

Troupe monstre de music-hall. — Vendredi 3 décembre, débuts de huit numéros inédits pour Bordeaux, avec le célèbre Bourgeois dans ses imitations d'hommes célèbres. Location ouverte.

De Féraudy dans « l'Embuscade », « le Voyage de Monsieur Perrichon », « la Nouvelle Idole ». — Mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 décembre, M. de Féraudy, de la Comédie-Française, dans « l'Embuscade », pièce en quatre actes de M. Kistemaekers; « le Voyage de Monsieur Perrichon » et « le Choix d'un Gendre »; « la Nouvelle Idole », pièce en trois actes de M. F. de Curel. Location ouverte.

Alhambra-Théâtre

Jeudi, « le Dépit amoureux » et « Gringoire » en matinée classique. — La quatrième matinée classique de l'Alhambra aura lieu jeudi prochain avec « le Dépit amoureux », de Molière, et « Gringoire », de Théodore de Banville. Ces deux pièces seront précédées d'une brève causerie sur de Banville par M. Guilhot, professeur au lycée et critique d'art. Une réduction de 60 % sera faite aux militaires, aux scolaires et aux dames de la Croix-Rouge. Il est très prudent de louer ses places, sans frais, rue d'Alzon.

« Faust » avec Yvonne Gall, Lapelletrie, Vieuille, etc., samedi en soirée. — Il ne sera donné qu'une seule représentation de « Faust » avec Yvonne Gall, de l'Opéra, et Lapelletrie. La prestigieuse artiste est actuellement titulaire de ce rôle à Paris, où elle joue plusieurs fois par semaine. De ce fait, sa venue dans notre ville est exceptionnelle et ne se renouvellera de longtemps. Le parfait ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique; Vieuille, de l'Opéra-Comique, une des basses les plus splendides de l'époque, compléteront cette distribution sans précédent. La location étant déjà très chargée, il faut se hâter de louer sa place.

« Mignon », dimanche en matinée, avec Cécile Eyreams, Dyna Beumer, etc. — Dimanche en matinée, on donnera « Mignon », que nos scènes n'ont pas représenté depuis longtemps. Une interprétation de premier ordre assurera le succès de cette pièce. Mlle Cécile Eyreams, de l'Opéra-Comique, a été engagée spécialement à cet effet. L'excellente artiste Dyna Beumer se fera entendre ainsi que Prady, Chardy et Vieuille. En un mot, distribution de premier ordre, promettant une salle comble. Il est très prudent de retenir ses places pour ces deux galas chez Molina, 2, cours de l'Intendance.

Théâtre des Bouffes

Mme Tariol-Baugé et F. Caruso dans « la Fille du Tambour-Major ». — Samedi 4 et dimanche 5 décembre (matinée et soirée), « la Fille du Tambour-Major »

Jamais théâtre d'opérette n'a réuni un pareil ensemble d'artistes d'aussi haute valeur. En tête : la divette Tariol-Baugé, F. Caruso, aussi beau chanteur qu'élégant comédien; Mlle Lya Ceddès le ténor Albony, R. Gamy et Tiluzé, tous deux pleins de verve et d'entrain.

L'orchestre de M. Eugène Bastin, la mise en scène de M. R. Gamy, les ballets et divertissements de M. Belloni, tout concourt à un ensemble vraiment extraordinaire

On peut louer pour les trois représentations de « la Fille du Tambour-Major ». Prix ordinaire des places. Téléphone 17-55.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, à huit heures trente : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », proverbe en un acte, d'Alfred de Musset, et « Cher Maître », comédie en un acte, de Xanrof, avec le concours de Mme Jane Gony, MM. Berthier, Fombelle, Fontenay et Sam-Jolly

Au programme cinématographique, « les Flambeaux », film d'art, tiré de la pièce d'Henry Bataille, joué par les artistes de la Comédie-Française

Abonnements et location ouverte tous les jours, sans augmentation de prix, de deux à six heures du soir.

Scala-Théâtre

A la demande générale, jusqu'à mercredi inclus, à prix réduits, le succès « Vous n'avez rien à déclarer ». Fauteuils, 1 fr. 90; balcons, 1 fr. 15; promenoir, 0 fr. 90; premières galeries, 0 fr. 65; secondes, 0 fr. 40.

Au premier jour, « le Tour du Monde d'un Gamin de Paris », cinq actes, douze tableaux. Décors nouveaux. On demande des figurants (hommes).

A l'étude, la Revue de la Scala « Y a Bon ! Y a Bon ! » revue locale patriotique et populaire à grand spectacle. Soixante personnes en scène.

American-Park-Skating

La nouvelle piste de l'American-Park est ouverte tous les jours, de neuf heures du matin à six heures du soir. Soirées mercredi, samedi et dimanche.

Skating-Palace

Tous les jours, matinée et five o'clock; les séances du jeudi sont des plus suivies. Salle chauffée.

CINÉMAS

THÉATRE DES BOUFFES

Dernières de « la Fille du Boche ». — Jusqu'à jeudi soir, « la Fille du Boche », grand film policier d'espionnage, en six parties. Prix des places, de 0 fr. 50 à 2 fr. Location de 10 à 17 heures.

Par suite d'engagements antérieurs, « la Fille du Boche » ne pourra être donnée que pour les dates annoncées.

THÉATRE-FRANÇAIS

« La Brebis perdue », « Charlot chemineau ». — Mercredi 1er décembre, en matinée et soirée; jeudi 2, en soirée; vendredi 3, en matinée et soirée, programme cinématographique : « la Brebis perdue », dernière création du film d'art; « le Bonheur pour cent sous », jolie comédie sentimentale, et enfin « Charlot chemineau », le succès du jour, la dernière création du Dranem américain, que tout Bordeaux voudra voir durant son passage sur la jolie scène de la rue Montesquieu. Salle bien chauffée.

Le « Sous-Marin no 27 », « Charlot débute ». — Samedi 4 courant, nouveau programme avec un film sensationnel (création Cinès), « le Sous-Marin no 27 » et « Charlot débute », fantaisie américaine.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

MATCH DE CHARITE. — L'Œuvre des ateliers de guerre fera disputer à son profit, dimanche prochain, sur le terrain du Stade bordelais, un match de rugby dont on peut dire qu'il sera le plus important de ceux joués à Bordeaux depuis le début des hostilités.

Point n'est besoin d'insister sur le caractère patriotique du but poursuivi par les organisateurs. Les ressources de l'Œuvre sont consacrées, on le sait, à l'amélioration du sort des prisonniers français en Allemagne. Tous les habitués des terrains de football tiendront donc à honneur de contribuer au succès d'une réunion qui s'annonce au surplus fort intéressante au point de vue sportif.

La rencontre mettra en effet en présence l'équipe du S. B. U. C., renforcée d'un groupe de vieux joueurs momentanément à Bordeaux, et une sélection des meilleurs éléments locaux groupés sous les couleurs de l'Association sportive du Midi.

DEMANDE DE MATCH. — L'équipe première du B. E. C., libre dimanche prochain, demande pour ce jour-là un match à Bourran. Ecrire au secrétariat: 42, rue du Palais-de-Justice.

EN VENTE

dans les Magasins et les principaux Dépôts de la **Petite Gironde**

LE

Guide des Convenances

Savoir-Vivre — Obligations Sociales
Usages Mondains — Notes Intimes

Nouvelle Encyclopédie populaire, revue et corrigée
Par LISELOTTE

Un volume **relié** de 450 pages, contenant des indications utiles sur tout ce que nous avons à faire dans la société, depuis la naissance du bébé jusqu'au décès d'un membre de la famille ou d'un ami, sans oublier la correspondance (avec formules et modèles), les réceptions, les domestiques, les visites, etc. **C'est un livre indispensable à tous.**

Prix : 1 fr. 95

Envoi franco poste contre mandat de 2 fr. 25 adressé au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Fougeras, Sainte-Foy-la-Grande. — La préfecture du lieu de votre tirage au sort est tenue de vous délivrer la pièce dont vous avez besoin. Insistez énergiquement.

— F. P., 98. — Demande à votre chef de corps (voie hiérarchique).

— A. Castets, Peyrehorade. — 1. Oui. — 2. Non. — 3. Oui.

— Bossuet fils, Les Artigues. — Oui.

— Camille Charrier, l'Epinière. — 53, boulevard de Courcelles, Paris.

— Claude Bardel, Verdun. — 1. Transport gratuit. — 2. Au départ. — 3. Non.

— E. D., Guyenne et Gascogne. — Non, situation définitive.

— Mme Loustaud, Talence. — Ces renseignements ne sont pas communiqués.

— Gustave Duplantier, Sauveterre. — 1. Classe 1896. — 2. Non. — 3. Non.

— L. Martineau Blaye. — Non, il est parfaitement libre.

— Veuve Lacrouts, Boulıac. — Cela dépend de son accident. Il n'a qu'à s'adresser aux médecins traitants de son hôpital.

— A. B. C., Tauriac. — Non, ce serait une escroquerie.

— A. Lafayette, Agen. — Oui, visite trois mois après.

— Labarthe, 10e hussards. — Demande au ministre (direction de l'aéronautique) (voie hiérarchique).

— Monin, La Rochelle. — Situation définitive sous réserve des droits des chefs de corps.

LE PLANTON DU GENERAL.

Nous rappelons à nos lecteurs que ceux d'entre eux qui voudront bien joindre à leur demande de renseignement une enveloppe timbrée à leur adresse recevront le plus rapidement possible une réponse par lettre. Cette manière de procéder est surtout préférable lorsque le renseignement demandé est urgent.

COMMUNICATIONS

Avis aux Chargeurs

Le consul du Venezuela a l'honneur d'informer MM. les Chargeurs qu'à partir du 1er décembre les bureaux du consulat seront transférés 24, rue Saint-Remi, au premier étage.

ASSOCIATIONS DIVERSES

LA SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE se réunira en assemblée générale le mercredi 1er décembre courant, à deux heures très précises, dans le local ordinaire de ses séances, cours de l'Intendance, 7.

SYNDICAT DES OFFICIERS MECANICIENS BREVETES DE LA MARINE DU COMMERCE, 49, QUAI DES CHARTRONS. — Réunion générale mercredi 1er décembre au siège, 49, quai des Chartrons, à 17-18 heures.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DES LETTRES. — *Conférence de littérature italienne.* Professeur M. Bouvy. 1re leçon mercredi 1er décembre, à 4 heures. — Sujet : Trois figures et trois dates historiques de la poésie patriotique italienne après 1815 : Rossetti (1821), Berchet (1831), Mameli (1847).

Les conférences auront lieu les premier et troisième mercredis de chaque mois.

Cours d'histoire moderne. Professeur, M. Sagnac, de l'Université de Lille. — Sujet : Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire. Première leçon, vendredi 3 décembre, à quatre heures : Introduction.

ÉTAT CIVIL

DECES du 30 novembre

Henri Briat, 4 ans, rue Delord, 87.
Jeanne Blandin, 34 ans, rue Rénière, 20.
Marie Péters, 52 ans, passage Hermitte, 25.
Anita Sebedio, 56 ans, rue Arnaud-Miqueu, 40.
Antoine Blanc, 56 ans, impasse de Cestas, 7.
Jean Jouanneau, 64 ans, 45, rue Rodrigues-Péreire.
Pierre Deycard, 70 ans, rue Montméjan, 77.
Pierre Bray, 75 ans, rue de Lerme, 64.
Veuve Sourd, 75 ans, chemin d'Arès, 46.
Veuve Salles, 77 ans, rue Beaufleury, 54.
Veuve Clarens, 83 ans, rue Pelleport, 230.
Veuve Cazenave, 83 ans, rue Mazarin, 38.
Veuve Lespagne, 84 ans, rue Dupaty, 56.

CONVOIS FUNEBRES du 1er décembre

Dans les paroisses :

St-Martial : 7 h. 30, M. H. Briat, rue Delord, 87. — 8 h. 45, Mme veuve J. Lespagne, 56, rue Dupaty.
St-Augustin : 7 h. 45, Mme veuve F. Sourd, chemin d'Arès, 46. — 1 h. 30, M. A. Blanc, impasse de Cestas, 7.
St-Bruno : 7 h. 45, Mme Péters, passage Hermitte, 25. — 1 h. 30, Mme veuve Guillermie, rue de Kater, 48.
Sacré-Cœur : 9 h. 30, Mme veuve Clarens, rue Pelleport, 230.
Ste-Eulalie : 1 h. 45, Mme veuve Casenave, rue Mazarin, 38.
St-Michel : 1 h. 45, Mlle J. Blandin, 20, rue Rénière.
Ste-Marie : 1 h. 45, M. P. Deycard, 77, rue Montméjan.
St-Nicolas : 2 h., Mme veuve J. Salles, 54, rue Beaufleury.
St-Seurin : 2 h. 30, M. P. Bray, r. de Lerme, 64.

Autres convois :

7 h. 45 : M. B.-C. Despaux, r. Judaïque, 181.
8 heures : Mme M. Sol, hôpital Saint-André.
11 h. 15 : Mlle C. Lafrenée, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE M. Charles Baumgartner, comte et comtesse de Ponfilly et leurs enfants, Mme Guestier, baron et baronne de Luze et leurs enfants, les familles Exsay, de Lestapis et Vivé prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister aux obsèques de

M. Léon BAUMGARTNER,
Inspecteur général honoraire des ponts et chaussées,
Chevalier de la Légion d'honneur,

qui auront lieu le jeudi 2 décembre, à dix heures, en l'église Saint-Bruno.

Réunion salle d'attente de l'église Saint-Bruno, à neuf heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE Mme André Faure, MM. René et Georges Faure, Mlles Nicole et Jeanne Faure, M. Edmond Faure, M. et Mme Lawton, M. et Mme Daniel Faure et leurs enfants, M. Édouard Faure, Mlles Marguerite et Marie Faure, M. et Mme Georges Lawton, M. Henry Lawton et son fils, M. Daniel Lawton, M. William Lawton, Mlle Lawton, M. et Mme Christian Cruse et leur fils, M. et Mme Robert Faure leurs enfants et petits-enfants; le commandant Faure, Mme Schyler-Schröder, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme A.-J. Lalande, leurs enfants et petits-enfants; M. Southard, Mme de Constans-Southard, Mme Cruse et les familles Faure, Roullet, Gustave Monod, Anglivìel de la Beaumelle, Maurice Schröder, de Constans-Southard, J.-J. Bosc, Johnston, Guestier, Brown, Le Sourd, Martell, Baour, Teyssonnière de Gramont, Cruse, Sorbé, de Luze, du Vivier de Fay Solignac et de Bethmann prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André FAURE,
sergent au 137e d'infanterie,
décédé le 29 novembre 1915, à l'hôpital militaire de La Rochelle,

qui auront lieu le **jeudi 2 décembre courant,** au cimetière protestant, rue Judaïque.

On se réunira à dix heures trente à la chapelle du cimetière.

La cérémonie religieuse commencera à onze heures.

En raison des événements, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

M. Philippe Girardet, directeur de l'exploitation du gaz de Bordeaux, actuellement au front, au 81e régiment d'artillerie lourde, et Mme Philippe Girardet; Mme veuve Paul Tullat et ses fils, M. Gaston Poinet de Monts, Mme Marie Poinet de Monts, M. et Mme Robert Trilhe (d'El-Maz'ra), M. Fernand Duquesne, ancien percepteur, et Mme Duquesne; M. et Mme Félix Fénéon, M. Gustave Goubaud, M. Arthur Poinet de Monts, ancien directeur de l'enregistrement; Mme Arthur Poinet et Mme veuve Borreau, leur fille; Mme veuve Callet et son fils, M. Jules Harmand, ministre plénipotentiaire, et Mme J. Harmand; Mme veuve Charles Demôle et ses enfants, Mme veuve Charles Harmand ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Alfred POINET DE MONTS, née HARMAND,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée au Vésinet le 17 novembre 1915, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Toutes les messes du 2 décembre à Notre-Dame seront dites pour le repos de son âme. La famille assistera à celle de dix heures.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve H. Beaudoux et ses enfants, M. et Mme F. Beaudoux et leurs enfants, les familles Beaudoux et leurs enfants, Mlle Hirigoyen ont la douleur de faire part de la mort de

Henri BEAUDOUX,

tombé au champ d'honneur le 1er octobre 1915.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le jeudi 2 décembre, à sept heures et demie, en l'église Saint-Seurin.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Jean Villate, Mme et leurs enfants, M. et Mme Cornet, Mme veuve Bilatte, Mme veuve Lagarde, les familles Fageau, Kramer, Luc, Cornet, Bilatte, Salvat, veuve Ducot, Saboureau, Tessier, G. Ducot, Bizet, Dantos, Rétoré, Combret, veuve Sabouriau et Duffieu remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve VILLATE, née LAGARDE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 2 décembre** dans l'église Saint-Louis seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS de la famille Léopold ROZIER.

Messe jeudi 2 décembre, à dix heures, en l'église Saint-Nicolas.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 30 novembre

Montés en rade :

Thérèse-et-Marie, st. fr., c. Béquet, de Dunkerque.
Astrée, st. fr., c. Moizau, de Cardiff.
Espagne, st. fr., c. Laurent, de New-York.

BLAYE, 30 novembre

Mouillé sur rade :

Petroleine, st. ang., c. X..., de New-York (avec pétrole).

PAUILLAC, 30 novembre

Montent :

Noël, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
City-of-Brussels, st. ang., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements :

Amiral-Duperré, st. fr., c. X..., d'Angleterre.
Evelyn, st. ang., c. X..., d'Amérique.

Rade de montée :

Frieda, st. dan., c. X..., d'Angleterre.
Jeanne-Conseil, st. fr., c. X..., d'Oran.
Izaro, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Cap-Mazagan, st. fr., c. X..., de dito.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés :
28 novembre, st. Bosphore, de Marseille.
St. ang. Franklin, de New-York.
St. ang. Le-Coq, de New-York.
Nav. norv. Wasrbud, de la Jamaïque
St. fr. Margaux, de Bordeaux.
St. ang. Trecarne, de Galveston.
30, st. ang. Queen-Adélaïde, de Galveston.
St. fr. Château-Palmer, de Bordeaux.
St. ang. Cymrian, d'Amble.
St. ang. Girasol, d'Ayr.
St. fr. Marie, de Dunkerque.

FECAMP. — Arrivés :
28 novembre, nav. fr. Léopoldine, de Terre-Neuve.

NANTES. — Arrivés :
28 novembre, st. norv. Anna-Gurine, de Port-Talbot.
St. fr. Saint-Servan, de Casablanca.

SAINT-NAZAIRE. — Arrivé :
28 novembre, st. ang. Beumavic, de Port-Talbot.

LA ROCHELLE. — Arrivé :
29 novembre, nav. fr. Marie-Louise, de Terre-Neuve, avec 2,600 qtx morues.

MARSEILLE. — Arrivés :
28 novembre, st. fr. Dambea, Natal, de Salonique.
St. ital. Savio, de Gênes.
St. ang. Wray-Castle, de l'Afrique du Sud.
29, st. esp. Upo-Mendi, de Cardiff.
St. ital. Giuseppe, de Gênes.
St. fr. Loukkos, de Casablanca.

KONAKRY. — Arrivé :
28 novembre, st. fr. Afrique, du Gabon.

DJIBOUTI. — Arrivé :
26 novembre, st. fr. Amiral-Nielly, de Haïphong.

HAIPHONG. — Arrivé :
27 novembre, st. fr. Bougainville, de Marseille.

TALTAL. — Arrivé :
25 novembre, nav. fr. Tijuca, de Saint-Nazaire.

MONTEVIDEO. — Arrivé :
28 novembre, st. fr. Champlain, de Buenos-Ayres.

SANTOS. — Arrivé :
26 novembre, st. fr. Ango, du Havre.

LA HAVANE. — Arrivé :
29 novembre, st. fr. Caroline, de Vera-Cruz.

NEW-YORK. — Arrivé :
29 novembre, st. fr. Rochambeau, de Bordeaux.

Chronique du Département

Caudéran

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du 21 novembre. Présidence de M. Bordier, maire. M. Chatard secrétaire.

Le maire adresse un souvenir ému à la mémoire des soldats de la commune tombés au champ d'honneur depuis la dernière session. Il renouvelle aux familles si douloureusement éprouvées les condoléances et la sympathie que l'administration leur a déjà témoignées par des visites individuelles. Le Conseil s'associe unanimement aux paroles du maire.

Le Conseil, passant à l'ordre du jour, accepte les plans d'alignement des rues Charpentier et avenue de Mirmont, qui ont fait l'objet d'une enquête *de commodo et incommodo*; donne son approbation au compte de gestion de l'ex-receveur municipal, du 1er janvier au 30 juin 1915, époque où ce fonctionnaire a cessé ses opérations; avis favorable aux comptes de gestion du même receveur pour la même période en ce qui concerne les Bureaux de bienfaisance et d'assistance médicale;

Le Conseil désigne vingt candidats répartiteurs pour l'année 1916.

Autorisation est donnée au maire de renouveler la location verbale de petits bâtiments communaux.

Le Conseil donne son avis sur le taux des vacations à allouer au commissaire de police dans les opérations d'inhumations, exhumations, réinhumations et translations de corps où sa présence est nécessaire. Le taux des vacations est fixé à 8 francs.

Après un exposé du maire et avis de la commission des travaux publics, le Conseil approuve les devis établis par l'architecte communal pour des réparations à exécuter dans les écoles communales, déjà décidées par le Conseil et comprises dans les plans adoptés par l'autorité supérieure. Le maire est autorisé à passer les marchés nécessaires.

Le maire donne communication de diverses réclamations, auxquelles satisfaction sera donnée dans la mesure du possible.

Au sujet de la question de la cherté des vivres, M. Destout déclare qu'il a lu avec satisfaction l'arrêté pris par le maire; mais il considère que des mesures efficaces doivent être prises pour enrayer la hausse des denrées de première nécessité et les ramener, si c'est possible, à leur cours normal. Après un échange d'observations entre divers conseillers, un vœu de M. Destout, fortement motivé, est voté unanimement par le Conseil.

M. Barthélemy réclame des améliorations dans le service de l'éclairage public. Le maire répond que des améliorations nombreuses étaient prévues au moment où la guerre a éclaté; mais que dans les circonstances actuelles, il n'est pas possible de les réaliser, et que les projets ne pourront être repris qu'après la cessation de la guerre.

Après un échange d'observations sur des affaires de peu d'importance, le Conseil se constitue en comité secret pour examiner certains dossiers d'assistance aux vieillards, assistance aux familles nombreuses, assistance aux femmes en couches et assistance médicale gratuite.

La séance est levée.

Créon

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur recevra tous les jours jusqu'au 15 décembre les souscriptions en numéraire, bons et obligations de la défense nationale, 3 % ou 3 ½ %, rente française.

Langoiran

L'EMPRUNT NATIONAL. — M. le Percepteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie, le 2 décembre, de une heure à quatre heures du soir, pour recevoir les souscriptions à l'emprunt national et fournir tous les renseignements utiles.

La Brède

L'EMPRUNT NATIONAL. — M. Mothe, percepteur à Castres recevra les souscriptions jeudi 2 décembre, à la mairie, après la conférence de M. Roger, juge de paix.

Castres

FOOTBALL ASSOCIATION. — Les jeunes gens de la commune qui désirent faire du football sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à huit heures, au corps de garde.

Cestas

AVIS. — Le percepteur sera jeudi 2 décembre à la mairie, de dix heures à midi, pour le paiement des allocations et l'encaissement des impôts.

Il recevra également les souscriptions à l'emprunt national.

Illac et Martignas

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur du canton de Pessac sera à la mairie de Martignas le dimanche 5 décembre, de neuf heures à onze heures et à la mairie de St-Jean-d'Illac le même jour de quatorze heures à seize heures, pour recevoir les souscriptions à l'emprunt national. Il compte que les habitants de ces deux communes seront heureux de pouvoir contribuer, sans dérangement, au succès de l'emprunt de la victoire.

La Teste

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur se tiendra dans ses bureaux à la disposition des souscripteurs à l'emprunt national toute la journée de jeudi 2 décembre.

Gujan-Mestras

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur recevra à la mairie dimanche 5 décembre, de huit heures à onze heures, les souscriptions à l'emprunt national.

Les souscriptions peuvent être libérées en numéraire ou en bons ou obligations de la Défense nationale, rentes 3 1/2 % amortissables et pour un tiers seulement du montant de la souscription au moyen de rentes 3 %.

Arès

AVIS. — Le dossier du projet du chemin « de Larret » est déposé à la mairie jusqu'au 13 décembre, pour recevoir les réclamations et les observations des intéressés.

Lacanau

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le maire informe ses administrés que M. le percepteur recevra à la mairie, jeudi 2 décembre, de neuf heures à midi, les souscriptions à l'emprunt national.

Il fait un pressant appel au patriotisme des habitants pour qu'ils contribuent largement au succès de l'emprunt de la victoire.

Bourg

PROBITE. — Le sieur Peguion a trouvé une broche d'une certaine valeur, qu'il tient à la disposition de la perdante.

L'EMPRUNT NATIONAL. — Les souscriptions seront reçues à la Caisse d'épargne le jeudi 2 décembre, de huit heures et demie à onze heures et demie du matin, dans les conditions fixées par l'arrêté de M. le Ministre des finances en date du 16 novembre 1915.

Afin de faciliter et activer les opérations, les déposants sont priés de se munir de petites coupures ou de monnaie pour faire les appoints.

Saint-Emilion

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées au bureau de la perception les samedi 4 décembre et mercredi 8 décembre, de neuf à douze heures, et de quatorze à seize heures.

L'EMPRUNT NATIONAL. — Le percepteur rappelle aux habitants que les souscriptions à l'emprunt 5 % sont reçues dans ses bureaux, soit en numéraire, soit en échange de bons, obligations etc.

Libourne

A NOS LECTEURS. — Pour faciliter nos lecteurs de Libourne et des environs désireux de recevoir notre prime de fin d'année, — 100 cartes de visite bristol et 100 enveloppes, — nous les informons qu'ils peuvent remettre leur commande chez **M. ALLEGRE, libraire, dépôt central de la « Petite Gironde », 64, rue Montesquieu.**

A LA POSTE. — L'administration des postes et télégraphes a décidé de fixer à midi, les dimanches et jours fériés, à compter de dimanche dernier, l'heure de fermeture des guichets postaux.

AU QUARTIER DE LA GARE. — Une recette auxiliaire des postes est ouverte à partir d'aujourd'hui 1er décembre, rue Laveau, 4. Ce bureau rendra les plus grands services au commerce.

PROBITE. — M. Plombey, chargeur des postes à la gare de Libourne, a trouvé une somme qu'il tient à la disposition du perdant. Félicitations.

Branne

COURS D'ADULTES. — Des cours d'adultes fonctionneront à partir du 1er décembre, à l'école des garçons.

Jeunes gens : tous les mercredis, de vingt heures à vingt heures trente.

Jeunes filles : tous les dimanches, de treize heures à quatorze heures trente.

Coutras

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme Petit, M. et Mme Bonhomme, les familles G. Garde et P. Roberteau ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Pierre PETIT,

sergent au 8e régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1915, dans sa 20e année.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le **jeudi 2 décembre**, à neuf heures du matin, dans l'église de Coutras (Gironde).

Villandraut

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Société de secours mutuels a décidé de prélever sur les fonds de réserve confiés à la Caisse des dépôts et consignations la somme de 10,470 francs, pour souscrire à l'emprunt national.

Le maire fait appel au patriotisme de la population villandrautaise pour qu'elle souscrive à son tour en masse à l'emprunt national.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

POUR L'EMPRUNT. — L'Union économique des commerçants, désireuse de répondre à l'appel de M. Ribot s'adressant à tous les groupements commerciaux, a décidé de se mettre à la disposition de ses adhérents et du public à ses bureaux, 14, rue des Faures, pour leur fournir tous renseignements utiles et transmettre les souscriptions qu'on voudra bien lui confier.

COMMISSION CANTONALE DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — La commission cantonale des allocations journalières à attribuer aux familles nécessiteuses des militaires sous les drapeaux se réunira au Palais de Justice de Bergerac, dans le cabinet de M. le Juge de paix, le vendredi 17 décembre, à neuf heures du matin.

BOUCHERIE COOPERATIVE. — Dans une réunion récente, les statuts d'une boucherie coopérative ont été adoptés.

La Société a pour but la création et le fonctionnement d'une boucherie coopérative et commerciale.

Les bouchers qui désireraient entrer en pourparlers avec la Société doivent s'adresser à MM. Fauconnier, avocat-conseil; Dubrac, agréé, ou Feydit, commissaire-priseur, qui leur fourniront, avec la commission désignée à cet effet, tous les renseignements utiles.

VOL ET ARRESTATION. — Nous constatons depuis quelque temps qu'il ne se passe pas de jour que M. Riu, notre commissaire de police, ait à exercer son activité.

Prévenu dimanche soir par le sieur Pierre Cousy, cultivateur aux Blanquies, commune de Bergerac, que sa bicyclette, d'une valeur de 160 fr., qu'il avait déposée le matin vers onze heures et demie dans un garage de la place Gambetta lui avait été soustraite, M. le Commissaire de police mit aussitôt des agents en campagne. Grâce à leur perspicacité, ils amenaient peu après au commissariat un jeune homme de dix-sept ans, domicilié commune de Maurens, qui, ayant lui aussi déposé sa bicyclette dans le même garage, avait, sans aucun scrupule, retiré avec sa bicyclette celle de M. Cousy.

Interrogé par le commissaire, ce jeune homme nia tout d'abord; mais, pressé de questions, il dut reconnaître qu'il était bien l'auteur du vol de la bicyclette.

Cette affaire est au parquet.

FOOTBALL. — Dimanche dernier a eu lieu à la Moulette un match de football entre les équipes premières de la J. S. B. et du Stade foyen.

La partie, des plus disputées, s'est terminée à l'avantage du Foyen, par 6 à 3, bien que la J. S. B. ait presque toujours dominé ses adversaires.

Dimanche prochain, à la Moulette, aura lieu un match sensationnel.

ETAT CIVIL du 22 au 29 novembre.

Naissances : Marie-Louise Suptel, à l'hôpital; Jeanne-Irène Laval, rue du Pont.

Décès : Léontine Delburg, 37 ans, veuve Valeton, rue des Deux-Conils; Marie Maury, 77 ans, veuve Guérin, à l'asile de la Madeleine; Olympe Dufau, route de Gala; Jean Bordas, 78 ans, à Rouzade; Marie Bonmartin, 63 ans, aux Trois-Pavillons; René Bourlat, 17 ans, rue Saint-Esprit; Jeanne Salien, 58 ans, veuve Fretillère, à l'hôpital; Jean-Arsène Andrieux, aux Marquets; Louise Loubet, 87 ans, veuve Cayla, place du Temple; Nicolas Rouling, 73 ans, rue Cantellauve.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 30 Novembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 68mm d'eau à Port-Vendres, 20 au fort de Servance, 18 au Havre et à Bordeaux, 16 à Nantes, 15 à Nancy, 11 à Biarritz, 8 à Paris, 6 à Calais et à Nice, 4 à Cherbourg, 2 à Brest.

Ce matin, le temps est nuageux dans l'Ouest et le Nord. On signale des pluies dans l'Est et le Sud.

La température a monté dans nos régions nord et est; le thermomètre marquait ce matin —22° à Haparanda, —11 à Bodoë, 0 au puy de Dôme et à Belfort, +3° au fort de Servance, 6 à Dunkerque et Paris 7 à Nancy, 8 au Havre, Brest, Nantes et Clermont-Ferrand, 9 à Bordeaux et Marseille, 11 à Biarritz, 19 à Alger.

En France, des averses sont probables avec temps assez doux.

BOURSE DE BORDEAUX

du 30 novembre 1915

Au comptant: 3 % au porteur, 63 95; dito p. c., 63 95. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 500; dito 1875, 470; dito 1892, 234 25; dito Métropolitain 1899, 265; dito 1912, 201. — Nord, 5 %, 450. — Ouest, actions de 500 fr., 330. — Sud de la France, obligations, 299. — Panama, obligations et bons à lots, 97. — Messageries maritimes Prio, 110. — Crédit foncier Egyptien, 545. — Espagne 4 % extérieure, c. de 160, 85; dito c. de 240, 84 20. — Andalouse première, 275. — Azote, 337. — Raffinerie Say, 438. — Tram Mexico, 242.

NOUVELLES COMMERCIALES

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

L'Essence de Térébenthine

Nous terminions le chapitre térébenthineux de notre précédent article par cette phrase : « La situation générale nous permet de croire à une certaine « suite » dans le raffermissement des prix du grand produit qui nous occupe. »

Nos lecteurs vont voir, par l'exposé des événements qui suivirent, combien notre opinion était fondée.

Sur les marchés résineux d'une partie du monde, il se reproduit une excitation que chaque jour affirme davantage; mais c'est surtout dans notre Sud-Ouest français que l'agitation paraitp plus marquée : en effet, chez nous, il ne s'agit plus d'une normale ascension des prix, mais bien de « bonds » en avant dépassant toute mesure. Sur nos marchés français, où aucun cours officiel ne vient tempérer les ardeurs des « opérateurs », il devient chaque jour de plus en plus difficile de suivre les cours des produits résineux. C'est ainsi qu'après avoir vu offrir à Dax, depuis une douzaine de jours, les hauts prix de 90 à 95 fr. les 100 kilos d'essence, nous savons que la fabrique landaise-girondine accepte à peine, à l'heure actuelle, le chiffre rond de 100 fr.; et il n'est pas rare, dans les Landes, d'entendre parler du chiffre de 110 fr. comme pouvant être celui accepté pour des jours très prochains. Il est clair que de tels prix dépassent, pour l'instant, la « position » économique réelle du produit. Nous voulons dire par là qu'en outre de la relative rareté de l'essence de térébenthine française, par rapport aux besoins et aux demandes de l'intérieur de notre pays, il s'ajoute à l'excitation naturelle d'un produit très recherché une assez forte part de spéculation.

En Angleterre, les cours, pour être également élevés, donnent moins de prise que chez nous à la hausse et à la spéculation; il faut dire que les marchés de la Grande-Bretagne, dont les réserves sont assez fortes, et qui peuvent toujours recevoir de grosses quantités d'essence américaine, n'ont pas tout à fait les mêmes motifs de poussée en avant que dans notre pays, où l'on vit, en ce moment, sur deux années de production extra-réduite, réserves qui n'ont aucune chance de pouvoir s'augmenter d'un apport d'arrivages étrangers, en raison des droits d'entrée très élevés sur notre sol pour pénétration de produits térébenthineux. A Londres, où nous laissâmes, voici huit jours, l'essence de térébenthine à sch. 43/6, on inscrit successivement les cotes officielles suivantes le 20 novembre, 43/6, marché calme; le 22, 43/6; le 23, 43/1 1/2, faible; le 24, 43/7, ferme; le 25, 44/1 1/2 ferme; puis, pour finir la semaine, encore sh. 44 1 1/2.

Contrairement à la grande hausse du marché français et à l'esprit de fermeté des places résineuses britanniques, les centres résineux d'Amérique paraissent, sinon moins favorables à des tendances en hausse, du moins s'émeuvent assez peu des dispositions particulières franco-anglaises. Nous ne pouvons en donner de meilleure preuve qu'en reproduisant les cours de la semaine georgienne, s'inscrivant parallèlement avec ceux d'Europe : à Savannah, disons-nous, on cote : le 19, cents 56 1/2; le 20, 55 1/2; le 22, 54; le 23, 54 3/4, et le 24, 54 1/2.

Produits secs

Une plus grande agitation autour des secs français, que pour la térébenthine, règne dans les régions de Dax et de Bordeaux. En effet, après les prix de 40 et 41 fr. vus pour les brais, il y a une semaine, voici qu'il est question d'environ 42 et 43 fr., et encore sans engagement pour longtemps de la part des fabricants du Sud-Ouest français; quant aux colophanes, c'est à peine si l'on porte quelque attention aux offres faites autour de 47 fr.; les fabricants, nous le savons, tiennent bon en vue de cours s'arrondissant vers le chiffre de 50 fr., tant il est vrai que les désirs des hommes demeurent insatiables. J'entends bien que les circonstances présentes autorisent à tous les espoirs, mais enfin, entre nous, le prix de 48 à 50 fr. est déjà fort rémunérateur, malgré la hausse constante des matières et de la main-d'œuvre nécessaires à la distillation. De ce côté encore, avec de pareils prix de « hautes altitudes », le marché français reste guidé par certaines « positions » spéculatives sur lesquelles nous ne voulons pas nous étendre : de tels écarts peuvent devenir dangereux pour tout le monde, parce que... exagérés.

Du côté londonien, les prix résineux sont fermes : voici le grade commun qui marque, à l'heure actuelle, sh. 20/6, après sh. 19; la sorte G monte de 1 shilling à 21; quant à l'extra claire WW, la voici portée à la cote de sh. 25, après 24; soit une hausse de 1 sh.

A Savannah, le grade F est sans grand changement à 5 dollars 55 depuis la semaine dernière.

Nous terminerons en exprimant l'opinion suivante : on s'emballe en France, alors qu'en Grande-Bretagne on opère davantage sur des réalités, et qu'en Amérique on demeure assez calme en face de l'agitation, sans doute un peu forte, des groupes français.

Em. Bx.

Londres, 29 novembre.

Térébenthine. — Disponible, plus ferme, 44 sh. 7 den 1/2; à trois mois, 44 sh. 6 den.; prolongé, 45 sh. 7 den. 1/2.

Résine. — Disponible, 20 sh. 6 den.

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 30 novembre.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. 25 à 31 fr. 50 les 100 kilos, départ des départements producteurs; blés de pays, 26 fr. à 26 fr. 25 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines, 44 fr. à 44 fr. 50 les 100 kilos, logés, quai Bordeaux (prix de la mairie et de la préfecture); farines premières de cylindre du Haut-Pays, 45 fr. à 45 fr. 25 les 100 kilos, logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 19 fr. 50 à 20 fr. les 100 kilos; ordinaire, 18 fr. 50 à 18 fr.; repasse fine, 22 fr. les 100 kilos; ordinaire, 20 fr. les 100 kilos, nus, gares Bordeaux.

Avoines. — On cote : Grises d'hiver du Poitou, disponible et décembre, 31 fr. 50 les 100 kilos, nus, gares Bordeaux; Bretagne grises, 31 fr. les 100 kilos, nus, gares ou quai Bordeaux.

Maïs. — On cote : Roux Plata, disponible, 27 fr. 50; sur décembre, 27 fr.; blanc Plata, sur décembre, 28 fr les 100 kilos, le tout logé, pris sur quai Bordeaux.

Orges. — On cote : Orges de pays, 31 fr. les 100 kilos, nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 30 fr. les 100 kilos, Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos, comptant, sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 30 novembre

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, les 100 kilos, 250 à 300 fr.; Périgord ou Basque, 220 à 275 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 15 à 2 fr. 25.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. à 6 fr. 50; gravettes, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; portugaises, 1 fr. à 2 fr. 25; moules, le colis, 8 à 12 fr.; palourdes, 5 à 6 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, les 100 kilos, 20 à 24 fr.; citrons, le cent, 5 à 9 fr.; mandarines, le cent 5 à 8 fr. noix sèches, les 100 kilos, 70 à 80 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, les 100 kilos, 25 à 50 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, les 100 kilos, 230 à 240 fr.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douzaine, 2 à 12 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 80 à 85 c.; choux pommés, la douzaine, 2 à 7 fr.; céleri, le paquet, 60 c. à 2 fr. 25; chicorée, la douzaine, 60 c. à 1 fr. 50; cresson, 70 c. à 1 fr. 30; carottes, le paquet, 20 à 90 c.; épinards, la douzaine, 1 fr. 20 à 1 fr. 60; laitues, la douzaine, 60 c. à 1 fr. 20; navets, 15 à 80 c.; oseille, 35 à 40 c.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 12 à 16 fr.; raves, la douzaine, 45 c. à 1 fr. 50; salsifis, le paquet, 75 c. à 1 fr. 50.

Oies. — Oies plumées, Midi, la pièce, 8 à 10 fr. oies dépouillées du Poitou, 7 à 8 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 200 à 205 fr.; Nord et marques similaires, le mille, 195 à 200 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 40 à 2 fr. 50; moyennes, 1 fr. 60 à 1 fr. 70; petites, 60 à 80 c.; barbues, 3 à 3 fr. 25; crevettes (Arcachon), 3 à 4 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. à 2 fr. 25; grondins gros, les six, 8 à 10 fr.; moyens, les six, 5 à 6 fr.; petits, la douz., 2 à 3 fr.; maquereaux, le cent, 10 à 35 fr.; martrames, la pièce, 5 à 12 fr.; merlans, la douz., 80 c. à 1 fr.; merlus, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr.; mulets moyens, le kilo, 2 à 2 fr. 20; raies, 60 à 80 c.; rougets barbets, la douz., 1 fr. 50 à 3 fr. 50; rousseaux, 3 à 6 fr.; sardines de Bayonne, le cent, 3 à 6 fr.; de Bretagne, 8 à 9 fr.; soles grosses, le kilo, 4 fr. 50 à 5 fr.; moyennes, 3 à 4 fr.; petites, 2 à 2 fr. 50.

Poisson d'eau douce. — Assèges, le kilo, 1 fr. 30 à 1 fr. 40; brochets, 3 à 3 fr. 25.

Volaille. — Canards, les 100 kilos, 260 à 290 fr.; dindes gros, 260 à 280 fr.; dindonneaux, 270 à 310 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 30 à 32 fr.; moyens, 26 à 28 fr.; pintades, 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 270 fr.; poulets, 320 à 350 fr., le tout poids mort.

COURS DES VIANDES

Bordeaux, 30 novembre.

Bœufs ou Vaches	Les 50 K°s		Moutons	Les 50 K°s	
1/4 derrière, bne qualité ... F.	100 à	110	1re qualité ... F.	110 à	120
1/4 devant dito	90	100	2e qualité	95	105
Esquinaut ou aloyau	115	125	3e qualité	85	95
Pièces cuis. dét.	130	140	Fendus	120	130
Entredeux couv.	90	100	Charnus	85	95
Vache bonne				La pièce	
1er choix	70	80	Abat d'abattoir complet	13 à	15
2e choix	60	70	Abat d'expédition complet	10	12
3e choix	50	60	Porcs	Les 50 K°s	
Veaux					
Extra	105	115	1re qualité	88 a	93
1re qualité	95	105	2e qualité	70	80
2e qualité	85	95			
3e qualité	»	»			

Vente calme.

EMPRUNT DE LA VICTOIRE. — Les 5 barèmes pour calculer rapidement les reprises du 3 %, 3 1/2, Bons de la Défense nationale et les opérations du 5 % libéré et non libéré, indispensables aux capitalistes, notaires et banques, sont expédiés franco contre **0 fr. 60** en timbres-poste.

IMPRIMERIE DELMAS, 6, place Saint-Christoly, Bordeaux.

Marché en Gros des Viandes à l'Abattoir

Bordeaux, 29 novembre.

ESPÈCES		50 kil. de viande nette
Bœuf...	Entiers ou par moitiés	De 96 à 108 fr.
	1/4 derrière	De 113 à 123 fr.
	1/4 devant	De 89 à 93 fr.
Veau...	1re qualité	De 110 à 120 fr.
	2e qualité	De 100 à 110 fr.
	3e qualité	De 90 à 100 fr.
Mouton	1re qualité	De 115 à 125 fr.
	2e qualité	De 105 à 115 fr.
	3e qualité	De 95 à 105 fr.

Vente active.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 30 novembre.

Sucre blanc, 81 fr.; sucre raffiné, de 108 fr. à 108 fr. 50.

Huile de lin, 109 fr. 50.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 29 novembre.

Blés, prix fixés par l'autorité supérieure; seigle, les 75 kilos, 21 fr 50 à 22 fr.; orge, les 60 kilos, 16 fr. 50 à 17 fr.; avoine, les 50 kilos, 15 fr. à 15 fr. 50; maïs blanc, les 75 kilos, 20 fr. à 20 fr. 50; haricots, l'hectolitre, 55 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50; vesces noires, les 80 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.

Farines. — R. G., les 100 kilos, 22 à 23 fr.; repasses, 17 fr. 50 à 18 fr.; sons, 15 fr. 50 à 16 fr.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 4 fr. 70 à 5 fr.; sainfoin, 1re coupe, 5 fr. à 5 fr 50; 2e et 3e coupes, 4 fr. 40 à 5 fr. 30; paille de blé, 3 fr. 70 à 4 fr. 50; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 30.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 29 novembre.

Cuivre. — Disponible, 80 liv. 5 sh.; à trois mois, 80 liv. 15 sh.

Etain. — Disponible, 168 liv. 15 sh.; à trois mois, 167 liv. 15 sh.

Plomb. — Disponible, étranger, 28 liv. 15 sh; février, 28 liv.

Zinc. — Disponible, ordinaire, comptant, 101 à 90 liv.

Fer. — Disponible, comptant, 72 liv. 4 sh.; à trois mois, 72 liv. 9 sh.

Argent en barres. — Disponible, 27 liv. 3 sh. 16 den.

Je ne fume que le NIL

LA HERNIE

Un Sujet d'Actualité

La hernie est et restera toujours une infirmité navrante et déplorablement répandue.

Pendant l'hiver surtout, le froid, les intempéries et principalement les rhumes et **les quintes de toux** augmentent ses dangers de complications. Il importe donc que chaque hernieux **se prémunisse d'une façon sérieuse** contre ces inconvénients.

En cette saison où le travail est particulièrement pénible, à cette époque où chaque homme a pour devoir d'agir avec le maximum de ses forces et de son énergie, les hernieux trouveront dans **l'Appareil sans ressort de A. CLAVERIE** l'appareil idéal qui **décuplera leur vigueur** en les mettant à l'abri de tout risque et de toute appréhension.

Dans notre région, le nombre est grand des blessés qui ont été débarrassés radicalement de leur infirmité grâce aux **appareils CLAVERIE**; aussi c'est pour nous un plaisir d'informer nos lecteurs du passage du grand Spécialiste dans notre contrée, qu'il n'a cessé de faire visiter pour permettre à chacun de profiter des avantages de sa découverte.

L'éminent Praticien recevra, de 9 à 4 h., à :

Tarbes, jeudi 2 décembre, gr. hôtel Moderne.
Oloron, vendredi 3 déc., hôtel Loustalot.
Dax, samedi 4 décembre, hôtel de l'Europe.
Bayonne, dimanche 5 hôtel du Panier-Fleuri.
Pau, lundi 6 décembre, hôtel du Commerce.
Orthez, mardi 7 décembre, Grand-Hôtel.
Morcenx, mercredi 8, hôtel de la Gare.
Saint-Sever, jeudi 9 déc., hôtel de France.
Mont-de-Marsan, vendredi 10, hôt. Richelieu.
Marmande, samedi 11, hôt. des Messageries.
Villeneuve, dimanche 12 déc., hôtel Gache.
Castelialoux, lundi 13 déc., hôtel Vassal.
Tonneins, mardi 14, hôtel de l'Europe.
Nérac, mercredi 15 déc., hôtel de France.
Agen, jeudi 16 hôtel du Petit-Saint-Jean.
BORDEAUX, vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 décembre, grand hôtel des Sept-Frères, 36, rue Porte-Dijeaux.

Dans un but humanitaire, la nouvelle édition du **« Traité de la Hernie »**, important ouvrage de 160 pages, orné de 150 photogravures, sera envoyée gratuitement et discrètement sur demande à **M. A. CLAVERIE**, 234, Faubourg-Saint-Martin, Paris.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

MARQUE SYNDICALE — Bordeaux — Imprimerie G. GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11. Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 30 NOVEMBRE

FONDS D'ETATS

3 0/0	64	50
3 0/0 amortiss.	—	—
3 1/2	91	
Etat 4 %	—	—
Tonkin 2 ½	—	—
Tunis 1892	—	
Madagascar 2 ½ %	—	—
— 3 %	—	—
Argentin 1896	—	—
— 1909	425	»
— 1911	—	—
Chine 1903	—	—
— 1908	395	»
— 1913	—	—
Egypte unifiée	—	—
— 3 ½	—	—
Espagne coup. 960	84	50
Italien 3 ½	—	—
Japon 1905	79	»
— 1907	—	—
— 1910	—	—
— 1913	490	»
Maroc 1904	—	—
— 1910	—	—
Portugal	58	25
Russe 1880	—	—
— consolidé	—	—
— 1891/94	—	—
— 1896	—	
— 1906	—	—
— 1909	76	75
— 1914	—	—
Serbe 1895	—	—
— 1902	400	»
— 1913	—	—
Turc unifié	—	—

Etablissemts de Crédit

ACTIONS

Banque de France	—	—
Banque d'Algérie	—	—
Banque Française	180	»
Banque de Paris	—	—
Crédit Mobilier	—	—
Cie Algérienne	—	—
Comptoir d'Esc.	—	—
Crédit Foncier	—	—
Crédit Lyonnais	965	»
Société Générale	—	—
Soc. Marseillaise	—	—
Union Parisienne		
Banque français Rio-Plata	176	»

CHEMINS DE FER

ACTIONS

Est	—	—
Lyon	—	—
Midi	—	—
Nord	—	—
Orléans	—	—
Ouest	—	—
Ouest-Algérien	—	—
Andalous	306	»
Nord-Espagne	396	»
Saragosse	389	

VALEURS DIVERSES

ACTIONS

Métropolitain	—	—
Nord-Sud	102	»
Omnibus	—	—
Panama Bons	—	—
Suez	—	—
Suez civile	—	—
Aciéries Marine	1710	»
Briansk ordinaire	—	—
— privilég.	—	—
Boléo	—	—
Creusot	—	—
Gafsa	—	—
Makewka	—	—
Naphte	—	—
Nickel	—	—
Penarroya	1290	»
Provodnick	295	»
Rio-Tinto	1490	»
Sels gemmes	—	—
Sosnowice	—	—
Transatlantique	—	—
Tréfileries Havre	235	»
Thomson	—	—

Obligations françaises

VILLES

Paris 1865	500	»
— 1871	340	»
— 1875	—	—
— 1876	466	»
— 1892	234	»
— 1894/96	—	—
— 1898	—	—
— 1899	265	»
— 1904	—	—
— 1905	—	—
— 2 3/4 1910	—	—
— 3 % 1910	—	—
— 1912	200	»

CREDIT FONCIER

Commun. 1879	—	—
— 1880	—	—
— 1891	—	—
— 1892	323	»
— 1899	324	»
— 1906	—	—
— 1912 libérée	—	—
Foncières 1879	—	—
— 1883	315	»
— 1885	—	—
— 1895	350	»
— 1903	—	—
— 1909	—	—
— 3 ½ 1913 lib.	—	—
— 4 % 1913	—	—

CHEMINS DE FER

Est 3 %	333	»
— nouvelle	324	»
— 2 ½	305	»
P.-L.-M. 4 %	—	—
Fusion ancienne	323	»
— nouvelle	321	»
Lyon 2 ½	—	—
Midi 3 %	325	»
— nouvelle	328	»
— 2 ½	320	»
Nord 4 %	—	—
— 3 %	327	»
— nouvelle	—	—
— 2 ½	—	
Orléans 4 %	433	»
— 3 %	340	»
— 1884	340	»
— 2 ½	—	—
Ouest 3 %	330	»
— nouvelle	325	»
— 2 ½	327	»

Obligations Etrangères

Lombard 3 % anc.	—	—
Nord-Espag. 1re s.	—	—
— 2e série	—	—
Saragosse 1re sér.	—	—
— 2e série	—	—
— 3e série	322	»
Riazan-Our. 4 %	318	»
Nord Donetz 4 ½	420	»
Volga-Boug. 4 ½	360	»

Obligations diverses

Chantiers de la Loire 5 %	—	—
Omnibus 4 %	355	»
Thomson 4 %	—	—
Transatlant. 3 %	—	—

EN BANQUE

Dniéprovienne	—	—
Monaco	2470	»
— cinqme	499	»
Bakou	—	—
Colombia (Pétroles de)	—	—
Wyoming ordin.	34	»
Crown Mines	—	—
Debeers ordin.	—	—
— préf.	—	—
Jaggersfontein	—	—
East Rand	—	—
Ferreira	—	—
Horse shoe	—	—
Goldfields	—	—
Lena	39	75
Modderfontein	—	—
Randmines	117	»
Chino Copper	—	—
Ray Consolidated	—	—
Shansi	—	—
Spies Petroleum	—	—
Spassky Copper	—	—
Tharsis	—	—
Utah Copper	—	—
Butte and Super.	—	—
Vieille-Montagne	631	»
Hartmann	—	—
Lianosoff	—	—
Maltzof	—	—
Malacca	—	—
Platine	—	—
Toula	—	—

COURS DES CHANGES

Londres, 27 47 à 27 62; Espagne, 5 17 1/2 à 5 53 1/2; Hollande, 2 40 à 2 44; Italie, 89 à 91; New-York, 5 78 1/2 à 5 88 1/2; Portugal, 3 80 à 4; Pétrograd, 1 85 à 1 93; Suisse, 1 07 à 1 09; Danemark, 1 57 à 1 61; Suède, 1 59 à 1 63; Norvège, 1 60 1/2 1 64 1/2.

Marché calme. 3 % soutenu. Extérieure faible. Rio lourd. Coulisse sans affaires.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 Femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibromes** et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les *Pertes* presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. **Le FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

ABBÉ SOURY 1732-1810 — Exiger ce portrait.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une Cure avec la**

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales, sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme** : *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du* **RETOUR D'AGE**, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIENITINE des DAMES** (1 fr. 25 la boîte).

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend **3 fr. 50** le flacon dans toutes les Pharmacies, **4 fr. 10** franco gare. Les 3 flacons franco contre mandat-poste de **10 fr. 50** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER, Rouen.**

(Notice contenant renseignements gratis)

VIN EXTRA 55 l'hre nu. 27, r. Peyronnet VINI OLE NO.VELLS 55 l'hre nu. **CIDRE** de Normandie 27 l'hre nu. 27 l'hre nu. **PUR JUS**

FONDERIES FUMEL (Lot-et-Garonne) demandent bons tourneurs et manœuvres. Travail assuré. Directeur fixera conditions.

Sous-officier, marié, réformé no 1, demande emploi gardien, surveillant. Se déplacerait même étranger. Ecrire M. Cazaux, étameur à Ste-Hélène (Gironde).

500 fr. caution. Demande petit commerce vins, cave. Ad. jl.

ACHETEUR vins 110 la barrique. Ecr. abonné no 6, Le Bouscat.

A-V. occ. selles, brides. Adr. jl.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

VENTE PUBLIQUE

Ministère de M. Etienne CHAUMEL, courtier assermenté.

Le vendredi 3 décembre, à trois heures, il sera vendu aux Entrepôts Bordelais, place du Palais, 4 : **45 fûts de 100 k environ chicorée, 80 sacs de 50 k. environ chicorée, 5 boîtes 33 kilos vanille, 20 ballotins café vert, 400 kilos cire pure d'abeilles, 25 caisses vin, 8 sacs écorces citrons et oranges, 2 caisses de 50 boîtes ananas.**

Cinématographe de salon, appareil et 1.200m film à v., 121, c. Albret.

Tours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche Assortiment et bon marché

MERCERIE MODELE 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

A V. JUMENT, 8 ans. S'adresser 368, avenue Thiers.

MEUBLES ET SIÈGES EN ROTIN tous genres, Grand stock, Prix modérés. **246, cours Toulouse, Bordx.**

PLAIES Ulcères, Eczéma Variqueuses Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**. Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire **à M. A. PASSERIEUX** (E. I.), Spécialiste 46 Rue des Faures, à BORDEAUX.

USINE BISET 72, rue Freycinet — TALENCE. **Solde en Détail ses Fins de Séries CHAUSSURES Luxe, Fatigue et PANTOUFLES**

CONSTIPATION Vous qui souffrez de constipation, Guérissez-vous par la méthode **ABSOLUMENT VEGETALE** de M. l'Abbé Warré, Curé de Martainneville (Somme). — Brochure Gratuite.

BUREAU DES DOMAINES DE SAINTES

Vente de 30 Chevaux RÉFORMÉS

Le lundi 6 décembre 1915, jour de la foire, à une heure du soir, sur la place du Champ de foire aux chevaux, à Saintes, il sera procédé, par le Receveur des Domaines, à la vente aux enchères et au comptant de **30 CHEVAUX RÉFORMÉS**, provenant des armées.

Tout acheteur devra être porteur d'une attestation du maire de sa commune certifiant qu'il ne fait pas, de façon habituelle, le commerce de chevaux et qu'il a réellement besoin de chevaux pour les travaux de culture ou pour l'élevage. Seuls, les animaux non réclamés par les agriculteurs ou les éleveurs pourront être vendus aux marchands de chevaux.

Ces chevaux ont été l'objet, de la part du vétérinaire, d'une visite spéciale ayant pour but de constater qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse.

Les adjudicataires paieront en sus du prix 5 % pour frais de vente.

Le Receveur des Domaines, TAPON.

Jeune fille, 16 ans, désire se placer, connaissant un peu ménage. Mlan. 7, rue Clare.

Veuve certain âge se placerait chez personne seule de préférence. Références. Veuve Poudens, 65, cours Le Rouzic.

On demande à garder enfant, 94, rue Mandron.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances d'emplois survenues dans le personnel de leurs établissements.

Mme VENOLA, 14, rue du Loup.

OCCASIONS machines à écr. ttes marques vendues av. garant. spécles. Location. 52, all. Tourny.

Salle des Ventes de l'Athénée, 28, rue Mably, 28.

Mercredi 1er décembre, à 1 heure, **VENTE APRÈS DÉCÈS Meubles, Bijoux, Armes** provenance de la succession de M. Layus. Bagues, sautoirs, montres, chaînes, boucles d'oreilles, bracelet, tours de cou, broches or, argenterie, fusils Hammerless, percussion, munitions et ustensiles de chasse.

Me J DUVAL, commissaire-priseur. Au comptant, 5 % en sus.

On demande ouvrière tricoteuse connaissant son métier. S'adr. Association des Dames françaises, 8 rue de Cheverus, Bordx.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine. Bx. **Grands Portraits primes.**

HUILES. Représt sér. dem. dans chaq. localité. Ecr. avec référ. Th. Berthon, à Salon (B.-d.-R.).

Chicorée CAOUA exquise rafraîchissante GARANTIE PURE

MONTRE MARIA gratis et prime de 25 à 10.000 fr. Ecrire Union Maria, Angoulême.

CIDRE nouveau extra, 22 f. l'hre, Simon, 66, q. Paludate, Bx.

FORCE HYDRAULIQUE Avec usine à vendre. P. Hanquet, Montricoux (T.-et-G.)

ON DEM. des femmes pr travail facile 7, chem. de La Sauve.

ON DEM. jne homme 14 ans pour coursrs. Rivals, 36, r. Pte-Dijeaux

ADJUDICATION le mercredi 15 décembre 1915, en la Chambre des notaires de Bordx, rue Mably 6, de **Propriété** à Lagorce (Gironde), compt maison d'habiton, bât. d'exploiton, agréments, terres, prés, bois, vignes. Superfcie 37 hectares environ. M. à prix 40,000 fr. S'adresser à Me Tarral, notaire, à Bordeaux.

A PARTIR DU 1er DECEMBRE Service rapide BORDEAUX-PARIS et vice versa. - Départ tous les jours **JOSEPH, 14, rue Castillon, Bx** Bureaux à **Paris** : **17-19**, rue Tiquetonne, et **48**, rue Montmartre (Maison Riche).

FILATURES, Enquêtes, Missions DÉTECTIVES de PARIS. Consult. gratuites, **10, r. Pont-la-Mousque.**

ON DEMANDE une employée dame ou demoiselle, sérses références, 82, cours de Tourny.

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur : **100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75,** rendues franco contre mandat d'avance adressé à **M. B. IVON**, à La Teste (Gironde).

VARICES NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE Dispositif idéal, remplaçant tous systèmes de bas et supprimant tous leurs inconvénients. Se place et se retire instantanément; se règle pour donner aux points voulus la pression strictement nécessaire. Ni bourrelets, ni serrage inutile. Inusable. Une seule mesure suffit. — Demander notice franco à **VACHER, 24, rue du Buisson-Saint-Louis, PARIS.**

Changement d'Adresse TÉNOSKA traite pour soirée mondaine et séances privées, 42, c. de l'Intendance.

Bonne ouvrière couturière pour dame ou homme demande emploi. Laffargue, 49, r. de Navarre.

Modiste-couturière adroite dem. journées ou façons. S'adr. Mme Domecq, 37, rue Montbazon, Bx.

A vendre bicyclette bon état, petit prix. Adresse bureau journal.

ON DEM. bonne à tout faire sérieuse, très bonnes références. Ecr. Nassiet, 117, c. Toulouse.

A V. pour cause départ : 1 salle à manger, une chambre à coucher, 1 bureau, 52, rte Toulouse.

GRAND CHOIX DE CAMIONNETTES sur châssis Renault et Brasier pour 5 à 700 kilos charge utile. Bâchées et non couvertes. TOURNY - GARAGE, 143, rue du Palais-Gallien, 143, Bordeaux.

2e AVIS Acte du 17 nov. 1915, M. et Mme Thomas ont vendu le Bar Pasteur, 157, r. Pasteur, à Caudéran, à M. Mamousse. Opp. Bur. Aka, 12, Gal. Bordelaise.

ENCAISSEUR demandé d. maison sérieuse. Référ., cautionnemt exigés. Ec. Lamous, Ag. Havas.

Suis acheteur joli chien labrit croisé chien montagne, un à deux mois. Le présenter le matin rue du Pont-de-la-Mousque, 13

ON DEMANDE homme non mobilisable, sachant soigner, conduire chevaux. S'adr. Laclau, 39, r. Francin

A VENDRE FOURNEAU-CUISINIÈRE, 2 fours, étuve 1m20 envir., en parf. état, à enlever d'ici samedi. 5, r. d'Enghien

BOIS d'ormeau et d'acacia demandé 282, rue d'Ornano, Bx.

ATTELAGE COMPLET âne demandé. Peychès, Portets.

Automobiles et Chars Huiles et Graisses pr graissage Padiras, 9, place Bourgogne, Bx.

PERDU bracelet or, devise anglse Rapp. 199, rue de Pessac. Réc.

PERDU broche or émail. Rapp. 24, rue Ferbos. Récompense.

PERDU sac à main lundi, 2 h., du c. Tourny, 16, au 72, Intendance. Rapporter 72, Intendance.

PERDU manchon loutre noir dimanche matin 28 novembre, sur route Bordeaux-Latresne, en suivant la rivière. Rapporter 11, rue Blanc-Dutrouilh. Récomp.

PERDU gros chien cocker marron avec collier nickel. Ram. ou écrire « Le Rêve », r. de Chanzy, Arlac-Mérignac. Récompense

PERDU, gare de Midi rue Vital-Carles, bracelet avec montre or no 62,677. Rapporter 61, rue de Tauzia, Bordeaux. Récompense.

PRIX EXCEPTIONNEL Pour les Lecteurs de la Petite Gironde — UN VOLUME DE 284 PAGES ne contenant pas une seule ligne de réclame — **25 centimes** — **PRIX EXCEPTIONNEL** Pour les Lecteurs de la Petite Gironde — UN VOLUME DE 284 PAGES ne contenant pas une seule ligne de réclame

LA MÉDECINE PRATIQUE Dans la Famille

Par le Dr SOLLES

Toutes les maladies, ainsi que le traitement les concernant, sont indiqués très clairement dans cet ouvrage, **indispensable à tous.**

Ainsi que le dit l'auteur : « *Ce livre ne veut se recommander au lecteur que par son utilité pratique, la conscience de services à rendre et le soin avec lequel il expose les résultats les plus certains des sciences médicales contemporaines.* »

LA MÉDECINE PRATIQUE DANS LA FAMILLE est en vente dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE

Pour la recevoir *franco* par poste, adresser **50 centimes** au *Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.*

TRÈS IMPORTANT *Pour bénéficier du prix de* **25 centimes**, *ce volume doit être acheté dans l'un de nos Magasins ou chez un de nos Dépositaires servis par messageries. — Il est impossible de l'expédier par la poste à moins de* **50 centimes**

GRAND ARRIVAGE PRUNES de CALIFORNIE et AUTRES FRUITS SECS — Récolte 1915 — Marchandises venant d'arriver sur Vapeur « Lafayette » **VENTE EN GROS SEULEMENT Etablissements CRESCA, Bordeaux**

LES TABLETTES DU LIBAN

A l'extrait de Poumons de Chèvre, Eucalyptol, Formol, Gemme des Cèdres du Liban (Méthode Pasteur, Brown-Séquard)

sont les meilleurs préservatifs de l'**Influenza**, des **Angines** et des **Bronchites**; guérissent rapidement les **Rhumes** récents et en quelques mois les **Affections pulmonaires.**

La boîte **1 fr. 50**, dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : ARBEZ, pharmacien, Bordeaux.

Envoi franco.

EN VENTE PARTOUT L'Almanach illustré de la "Petite Gironde"

Prix : **30 Centimes** ; par poste : **40 Centimes**

Vous éviterez Vous soulagerez Vous guérirez INFAILLIBLEMENT

l'ASTHME et la TOUX

AVEC LA MERVEILLEUSE **Tisane RAOUL MATET au Goudron**

Cette tisane, absolument **SANS RIVALES**, agit avec rapidité sur

Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES

Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.

NUITS CALMES ASSURÉES

Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID*, la *PLUIE*, le *BROUILLARD*. *SUPÉRIEURE* comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.

" La Tisane RAOUL MATET " joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*

Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait

1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : **1 fr. 75**

Dépôt : **Raoul MATET**, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 1er décembre 1915

(30)

PRINTEMPS PERDU

Par T. TRILBY

» Mais à côté de vous quelqu'un qui t'aime, qui t'aime passionnément, Linette, tout à coup, à la suite d'un mot, d'une phrase ou d'un geste qu'il a deviné, a pris ombrage de cette camaraderie, de cette amitié, et il a commencé à souffrir, car un mal affreux était né en lui, la jalousie. Alors son caractère a changé, il n'était plus le même. Douter de son frère, de sa femme, s'imaginer qu'on vous cache quelque chose, et ne pas pouvoir regarder les visages qui vous entourent, afin d'y lire que rien n'y est changé, ce doit être une douleur atroce, une douleur qui vous déchire le cœur...

» Commences-tu à comprendre ce qui vous a séparés ?

La tête cachée dans ses bras, appuyée sur le lit, Linette pleurait doucement; un grand apaisement se faisait en elle; il lui semblait que cousine Marie venait de lui arracher du cœur quelque chose de mauvais qui s'y était glissé.

Fébrilement inquiète, elle s'interrogeait et elle retrouvait intact son amour. Oui, cet amour saurait être patient et dévoué, il saurait aussi consoler. Elle comprenait maintenant la peine de Jacques, elle savait pourquoi il était triste, pourquoi subitement son caractère avait changé. De tout cela elle ne lui parlerait jamais. Mais, bien vite, elle lui dirait avec des mots tendres qu'elle n'aimait que lui. Guy, c'était le danger, le chagrin peut-être. Il fallait oublier ce compagnon, ce camarade dont elle avait rêvé faire un frère... Bientôt il repartirait, elle ne le verrait plus, tout serait fini...

Cousine Marie se taisait, sa main caressait la tête blonde; elle devinait que la jeune femme avait besoin de silence et que ces larmes étaient des larmes nécessaires.

Un long moment, elle la laissa pleurer, puis, se sentant très fatiguée, elle lui dit :

— Chérie, sois vaillante, redresse-toi, envisage courageusement ce que tu as à faire. Je ne te dirai rien, je ne te conseillerai pas, tu sais mieux que personne comment tu dois agir. Va, retourne là-bas, près de lui, près d'eux. Sois bonne, sois douce pour celui à qui tu vas faire comprendre que ton cœur s'est donné autrefois pour toujours... N'emploie pas des mots durs, des mots qui font du mal, que tes vingt-deux ans n'affichent pas une vertu dont nul n'est sûr, ne parle pas de devoir, mais parle d'amour.

» Console celui qui va peut-être pleurer, que ta tendresse de femme l'entoure; mais, s'il veut partir, laisse-le s'en aller.

» Va, il faut me quitter, je me sens lasse, ma petite, très lasse et je veux me reposer. Je vais m'endormir, je le sens, et mes yeux se fermeront en pensant à toi. Linette, ne m'oublie pas.

— Mais, reprit la jeune femme, je veux vous soigner, je veux rester avec vous jusqu'à votre guérison, Jacques ne m'attend pas.

D'une voix très faible, cousine Marie répondit :

— Retourne là-bas, ici tu n'es plus utile, puisque je suis guérie, et puis, j'ai sœur Suzanne, elle est très bonne, très gentille, c'est une vieille amie, et je la garderai jusqu'à ce que tu viennes me chercher. Va retrouver celui qui t'aime, Linette, et que tu aimes; il souffre, et d'un mot tu peux faire cesser cette souffrance. Va, ma chérie, je suis heureuse et tranquille, car je suis sûre maintenant que ma petite Linette, ma fille d'adoption, restera toujours la créature loyale et franche que j'ai tant aimée. Regarde-moi une dernière fois, tes yeux sont clairs, aucun trouble n'y est plus. Souris-moi en t'en allant et du seuil de la porte envoie-moi un baiser !

Linette obéit; elle regarda longuement cousine Marie, puis, après avoir embrassé la malade, elle s'en alla à reculons; au moment où elle allait quitter la chambre, ses mains envoyèrent des baisers à celle qui l'aimait d'une tendresse si prévoyante.

Dans le salon, Linette retrouva sœur Suzanne, qui lui reprocha affectueusement sa longue visite, puis elle s'en alla, en promettant de revenir bientôt.

Tout en descendant cet escalier qu'elle avait monté avec tant d'inquiétude, elle se sentait heureuse, apaisée. Cousine Marie venait une fois de plus de lui montrer le chemin qu'il fallait suivre.

Linette partie, sœur Suzanne se dirigea vers la chambre; elle ouvrit doucement la porte, car la jeune femme l'avait prévenue que cousine Marie s'endormait.

Les pas légers, le cliquetis que faisaient le crucifix et les médailles de la religieuse ne réveillèrent pas la malade; sœur Suzanne s'approcha de son lit et la regarda attentivement. L'expression de bonheur, le divin sourire de cousine Marie la surprirent; inquiète, elle prit la main de la vieille demoiselle, chercha le pouls : il ne battait plus.

Une défaillance peut-être, un évanouissement causé par la fatigue de cette longue visite. Sœur Suzanne se pencha avec anxiété vers cette bouche qui ne semblait laisser passer aucun souffle. Elle se releva très pâle, ayant acquis la certitude que ces lèvres-là avaient un sourire qui n'appartenait pas à la terre.

Tout à l'heure, le médecin expliquerait ce cas, il dirait embolie pulmonaire, mais sœur Suzanne savait bien, dès maintenant, que Dieu avait envoyé un de ses anges pour prendre cette âme faite de tendresse et de dévouement. Il n'avait pas voulu, ce Dieu de bonté, que cette créature, semblable à lui, souffrit pour s'en aller; il l'avait rappelée après une grande joie, alors qu'elle souriait à cette Linette qu'elle avait tant aimée.

XI

Enfin, l'auto s'arrêta. Linette se fit descendre à la porte du parc. Il était cinq heures, personne ne l'attendait, elle voulait surprendre Jacques.

Où pouvait-il bien être ? Sans doute il se promenait avec Guy dans la forêt — la fin de cette journée était délicieuse — ou il causait avec son frère sur la terrasse.

Linette se hâtait. Dans les allées elle courait, traversait les pelouses en plein milieu, ne s'arrêtait même pas ce qu'elle faisait toujours, pour regarder les fleurs nouvellement écloses. Non, elle n'avait qu'une idée, arriver.

Elle entra par les communs, traversa l'office, sans rencontrer personne. Dans le vestibule, elle s'arrêta, surprise de s'y trouver une malle, une grande malle qui avait l'air d'avoir fait beaucoup de voyages.

A qui diable pouvait-elle bien appartenir ?

Linette ne s'attarda pas longtemps près de ce meuble encombrant et courut vers la terrasse.

Dans le coin de Jacques, il n'y avait personne, et ce coin, arrangé par elle le matin même, lui sembla tout changé.

Les fauteuils n'étaient plus à leur place, les coussins traînaient par terre, et la table de l'aveugle, à laquelle aucun domestique ne touchait jamais, était toute dérangée.

Prise d'une inquiétude subite, Linette rentra dans le salon et sonna. Un domestique accourut et fut tout surpris de voir Madame.

Immédiatement la jeune femme l'interrogea :

— Où est Monsieur ? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas, Madame; je n'ai pas vu Monsieur depuis le déjeuner.

Linette s'impatienta.

— Mais ces messieurs, sans doute, sont ensemble, demandez à l'office, à la loge, quelqu'un les aura vus passer.

Imperturbable, en domestique bien stylé qui va apprendre une nouvelle étrange, mais qui ne doit pas s'en étonner, il répondit :

— M. Guy est dans sa chambre, il termine ses malles; si Madame le désire, je peux aller me renseigner près de lui.

Guy dans sa chambre, faisant ses malles, Linette ne comprenait pas. Que s'était-il donc passé pendant son absence ?

Dissimulant son étonnement, ne voulant pas que le domestique pût s'apercevoir de sa surprise, elle reprit :

— C'est inutile, j'y vais moi-même.

Tranquillement, elle quitta le salon et prit le grand escalier qui conduisait aux appartements.

Quand elle fut bien certaine que le domestique était retourné à l'office et qu'il ne pouvait plus la voir, elle escalada les marches deux par deux et courut ainsi jusqu'à la chambre de son beau-frère. Là, avec précipitation, elle toqua.

Immédiatement, d'un ton désagréable, Guy répondit :

— Entrez !

Sans aucune hésitation, Linette ouvrit la porte.

Guy était en train de boucler sa valise, il ne se retourna même pas et, croyant parler au domestique, il dit :

— François, venez donc m'aider à fermer cette serrure; je ne peux pas y arriver.

Un éclair de malice traversa les yeux de Linette. A petits pas, elle s'approcha et, gamine, s'agenouillant près de son beau-frère, elle s'écria :

— Me v'là, Monsieur !

Saisi, Guy se redressa et, ne comprenant pas comment sa belle-sœur était là, stupéfait, il balbutia :

— Vous, vous, Linette !

La jeune femme se releva et, sérieuse, répondit :

(A suivre.)